



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

SOMMAIRE

L'ÉDITORIAL 6

LES FAITS MARQUANTS 7

PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ 9

COMPOSITION ET SITUATION GÉOGRAPHIQUE.....	9
COMPÉTENCES ET GOUVERNANCE DE LA COLLECTIVITÉ.....	10

ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS 13

LA PRÉ-COLLECTE.....	13
LA COLLECTE.....	18
LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION.....	28
L'INFORMATION.....	29

SENSIBILISATION ET PRÉVENTION 33

LA POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION.....	33
LA PRÉVENTION.....	35
LA SENSIBILISATION.....	39

BILAN DES TONNAGES DES DÉCHETS COLLECTÉS 43

REPÈRES.....	43
PRÉSENTATION DES TONNAGES COLLECTÉS.....	46
PERFORMANCE DE COLLECTE.....	59

COÛTS DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS 61

CONCLUSION ET PERSPECTIVES 65

ANNEXES 66



En 2022, la guerre en Ukraine a eu pour conséquence une hausse importante des prix de l'énergie et des matières premières qui impacte fortement le coût de notre politique publique. Dans ce contexte difficile, la réduction des déchets est restée notre priorité. La lutte contre les dépôts sauvages a été intensifiée et le compostage encouragé.

Les agents de la Direction Prévention et Valorisation des Déchets ont assuré la continuité et la qualité d'un service qui ne cesse de s'améliorer, sans leur engagement quotidien rien ne serait possible et je tiens donc à les remercier chaleureusement.

Les maires de nos neuf villes ont donc choisi d'augmenter les prestations : ramassage des dépôts sauvages et vidage des corbeilles sur tous les grands axes le week-end.

En écho aux propositions de la Convention Citoyenne Climat, de nombreuses actions de notre Plan zéro déchet et un certain nombre d'engagements ont été pris de manière à :

- Développer le réemploi et la réutilisation,
- Renforcer la sensibilisation et la communication,
- Améliorer la propreté de l'espace public,

L'engagement des associations partenaires, des éco-animateurs et des maîtres composteurs, permet à notre territoire de rester leader en matière de compostage de proximité et de multiplier les actions de sensibilisation notamment en direction des scolaires.

La collaboration avec nos partenaires : prestataires, bailleurs, collectivités, SYCTOM, ORDIF, ADEME, ... s'est amplifiée, elle a permis d'optimiser le service et de mieux soutenir les acteurs de l'économie sociale et solidaire qui participent à la construction d'un autre modèle de consommation.

La diminution significative des tonnages de déchets collectés en 2022 est très probablement une conséquence directe de la baisse du pouvoir d'achat des ménages, elle atteste du lien entre consommation et production de déchets.

Pour prendre en compte ces évolutions et préparer l'avenir, un énorme travail de prospective a été réalisé notamment pour : établir le cahier des charges du nouveau marché de collecte, simplifier et améliorer la relation aux usagers, développer la redevance spéciale incitative, trouver des alternatives à la collecte pneumatique de Romainville, réaliser la nouvelle déchèterie de Montreuil, mettre en place la mesure essentielle qu'est le tri à la source de nos déchets alimentaires....

Je remercie celles et ceux qui ont participé à l'élaboration de ce rapport, il reflète l'engagement majeur de notre territoire à réduire l'impact de nos déchets sur l'environnement et sur notre santé.

Patrick Lascoux

Vice-président d'Est Ensemble Grand Paris

LES FAITS MARQUANTS 2022

LA BAISSÉ DES VOLUMES DE DÉCHETS



L'année 2022 a été marquée par une baisse générale des tonnages sur l'ensemble du territoire d'Est ensemble et sur tous les flux. Elle représente - 7,6 %, soit - 17 236 t par rapport à 2021.

La baisse la plus notable concerne la collecte en déchèterie fixe, les tonnages ont baissé de -23 %, soit - 8 417 t par rapport à 2021. Elle s'explique, d'une part, par l'accroissement du contrôle d'accès (interdiction aux professionnels) et d'autre part, par le renforcement du tri des apports.

Les tonnages de multi-matériaux et du verre collectés ont baissé respectivement, de -3,8% et de -6,5% par rapport à 2021. Ils semblent se stabiliser au niveau d'avant COVID.

En 2022, le ratio de déchets ultimes produits par habitant est inférieur au ratio de l'année 2019. (Baisse de 8% vs 2021 et de 4% vs 2019)

LA REULE IMPORTANT DE LA NUISANCE DES DÉPÔTS SAUVAGES

En cohérence avec le « Plan Zéro Déchet » validé en juin 2021, la Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets (DPVD) a déployé en 2022 un plan d'amélioration de la collecte des dépôts sauvages et des corbeilles de rue.

Ce plan avait pour objectif une amélioration sans précédent de qualité et de la réactivité du service de collecte de ces déchets. Il repose sur une extension des services, particulièrement le weekend, et sur une évolution de fond des méthodes et des outils de travail, notamment à travers la modernisation de la régie territoriale.

Au final, les réclamations des usagers ont baissé, - 33 % à compter du mois d'avril 2022.



LA MISE EN ŒUVRE DU DÉPLOIEMENT DE LA REDEVANCE SPÉCIALE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



Pour responsabiliser davantage les entreprises locales et les inciter à un comportement écocitoyen, Est Ensemble a choisi d'instaurer la redevance spéciale à l'échelle de l'ensemble du territoire.

Les professionnels dont la collecte des déchets est assurée par le service public seront désormais facturés en fonction de la quantité d'ordures ménagères résiduelles (OMr) produites. Concrètement, une entreprise qui effectuera un tri optimisé de ses déchets verra sa facture réduite.

L'année 2022 est une période de transition. Elle fera l'objet d'une facturation à blanc pour permettre aux entreprises de s'adapter et de mettre en place des actions de réduction des déchets. A partir de 2023, la redevance spéciale s'appliquera réellement.

LES FAITS MARQUANTS 2022

LA VALIDATION D'UN NOUVEAU MODÈLE DE SERVICE « ZÉRO DÉCHET » POUR 2023



Dans l'objectif de réduire de 20% les quantités des déchets ultimes, la DPVD a mandaté le bureau d'étude « Véridicité » pour élaborer un nouveau modèle de collecte des déchets favorisant le développement des collectes sélectives sur le territoire. Le modèle conjointement validé (Elus des villes, Elus d'Est ensemble et services techniques) propose :

- ✓ Une augmentation des fréquences des collectes sélectives,
- ✓ Une baisse des fréquences de collecte des OMr,
- ✓ Mise en place d'une collecte préservante en amont de la collecte des encombrants, afin d'augmenter le potentiel de réemploi et de réutilisation,
- ✓ Collecte des encombrants le lundi, sur toutes les villes.

LA SIGNATURE D'UN CONTRAT D'OBJECTIF AVEC LE SYCTOM POUR ACCOMPAGNER LA DYNAMIQUE TERRITORIALE

Le contrat d'objectifs signé entre Est Ensemble et le SYCTOM, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est la première brique du futur schéma de coordination de la prévention, de la collecte et du traitement des déchets ménagers.

Ce contrat d'une durée de 5 ans (2021-2026) vise à :

- Améliorer la connaissance des flux des déchets,
- Améliorer les performances et la qualité des collectes sélectives de papiers et d'emballages,
- Améliorer l'efficacité de la collecte et du traitement des objets encombrants,
- Améliorer les performances et la qualité des collectes sélectives des biodéchets,
- Diminuer la quantité des déchets produits,
- Elaborer un plan pluriannuel des actions de prévention et de sensibilisation.



Eric Cesari, Président du Syctom et Patrice Bessac, Président d'Est Ensemble

LE LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION GRAND PUBLIC PLURIANNUELLE



Dans le cadre de son objectif Zéro Déchet, Est Ensemble a lancé une campagne de communication qui s'intitule « Faire + pour Jeter – ».

Cette première campagne s'inscrit dans un plan pluriannuel de communication pour la prévention et la réduction des déchets au niveau territoire d'Est Ensemble.

COMPOSITION ET SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Créée en 2010, la communauté d’agglomération Est Ensemble est devenue en 2016 un Etablissement Public Territorial de la Métropole du Grand Paris (EPT n°8). Son territoire est constitué de 9 communes du département de la Seine-Saint-Denis et compte 433 037 habitants (source INSEE 2021) pour une superficie d’environ 39,2 km².

Le territoire se caractérise par une population urbaine dense qui ne cesse de s’accroître (plus de 11 000 habitants/ km²) où l’habitat collectif est majoritaire (plus de 80%).

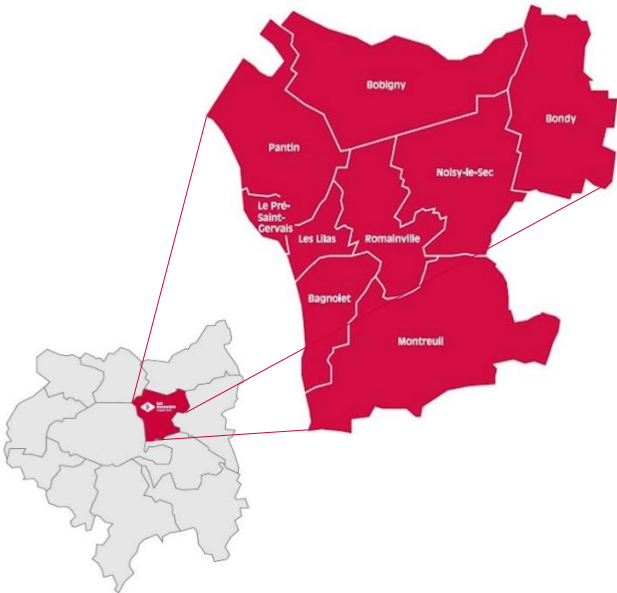


Figure 1 : Situation du territoire de l’EPT Est Ensemble

Tableau 1 : Données démographiques des villes du territoire d’Est Ensemble

	 Population 2022	 Superficie (Km²)	 Densité de population (habitants/Km²)	 Taux d’habitat vertical (2019)
Bagnole	36 166	2,6	13 910	85,8 %
Bobigny	54 528	6,8	8 019	76,6 %
Bondy	54 746	5,5	9 954	70,7 %
Le Pré Saint-Gervais	17 423	0,7	24 890	89,5 %
Les Lilas	23 575	1,3	18 135	87,5 %
Montreuil	111 810	8,9	12 563	82,8 %
Noisy-le-Sec	44 591	5,1	8 743	76,9 %
Pantin	60 027	5,0	12 005	94,4 %
Romainville	30 171	3,4	8 874	77,7 %
Total	433 037	39,2	11 047	82,4 %

COMPÉTENCES ET GOUVERNANCE DE LA COLLECTIVITÉ

Le conseil de territoire est composé de 80 élus à parité, désignés fin 2020 au sein des conseils municipaux de chacune des 9 communes membres.

Il est chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de l'Intercommunalité dans la limite des compétences qui lui ont été transférées (vote du budget, décisions des investissements, modalités de gestion du service, etc.)

Est Ensemble a la compétence «Déchets» depuis sa création. (collecte et traitement)

L'arrêté préfectoral du 11 avril 2018 qui acte la substitution de l'établissement public territorial en communauté d'agglomération, stipule que la gestion des déchets ménagers et assimilés est une de ses compétences obligatoires.

La Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets au sein d'Est Ensemble assure les missions de collecte :

- La collecte des déchets ménagers et assimilés,
- L'évacuation des dépôts sauvages illégaux sur l'espace public,
- Le vidage des corbeilles de rues,
- La gestion et la maintenance des bacs à ordures et des conteneurs à déchets.



Pôle Prévention et Sensibilisation

11 agents

Service animation et événements

Service des maîtres-composteurs

Service des appels à projets et projets externalisés



 Aménagement et déplacements

 Habitat et renouvellement urbain

 Environnement et écologie urbaine

 Déchets

 Eau et assainissement



136 agents

organisés en 4 pôles

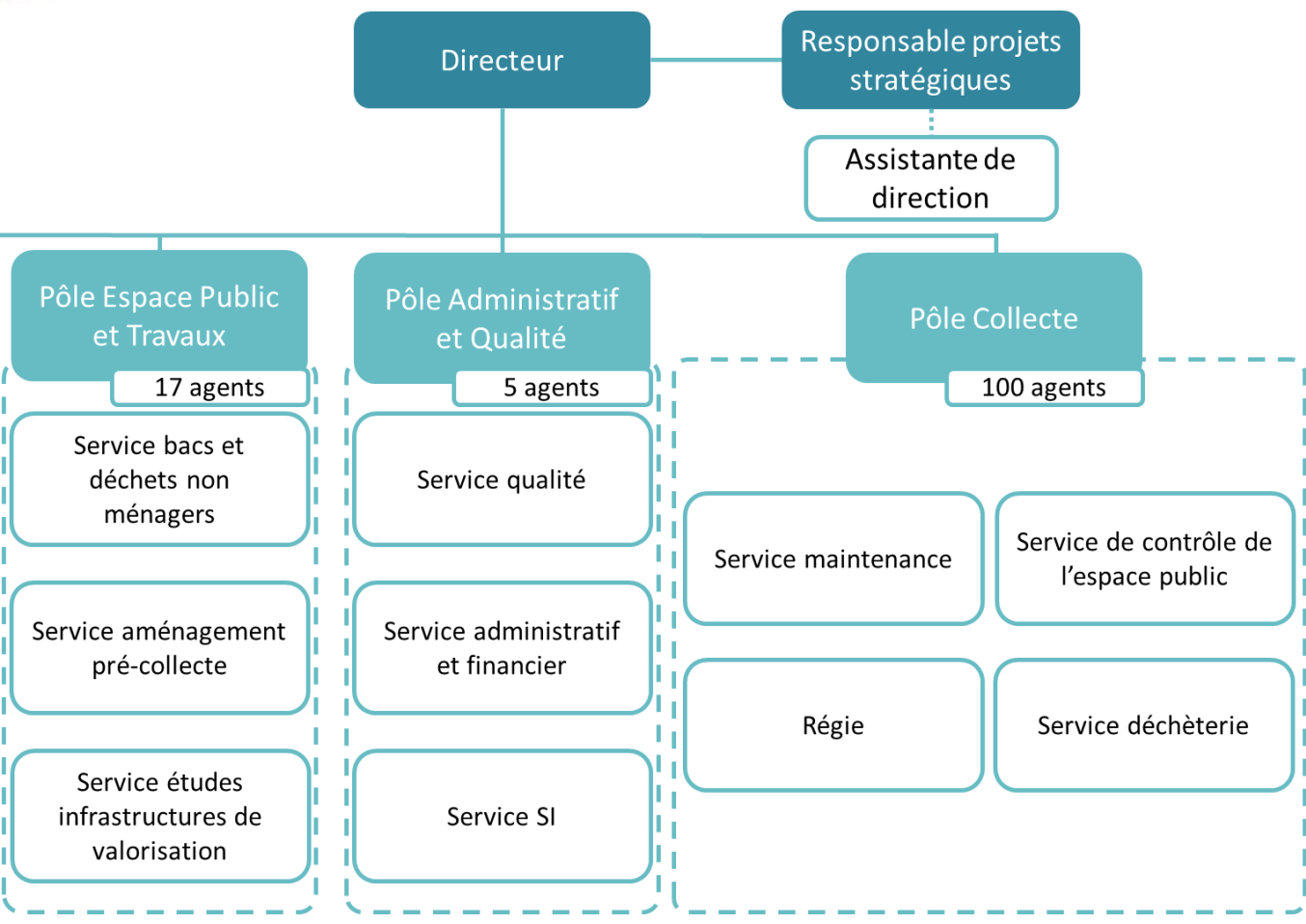


Figure 2 : Organigramme de la Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets



La compétence « traitement » est, quant à elle, déléguée au SYCTOM (l'agence métropolitaine des déchets ménagers d'Ile-de-France). Seul le traitement des gravats, des déchets verts et des déchets dangereux est aujourd'hui directement géré par Est Ensemble.

En résumé :

	Ordures ménagères résiduelles	Multi-matériaux et papiers	Emballages en verre recyclable	Déchets apportés en déchèterie	Objets Encombrants	Déchets diffus spécifiques	Déchets végétaux
 Collecte							
 Tri/Traitement				 			
		Opérations assurées par EE et/ou en prestation			Opérations déléguées au SYCTOM		

Figure 3 : Répartition de la compétence « déchets » sur le territoire d'Est Ensemble



LA PRE COLLECTE

Expertise

Dans le cadre de sa compétence de gestion des déchets, Est Ensemble aide les porteurs de projets immobiliers dans l'étude de la conception des équipements de gestion des déchets (points d'apport volontaire, abris bacs).

Annexée au PLUi depuis 2020, Est Ensemble met à disposition une note de préconisations techniques pour la collecte et la gestion des déchets ménagers et assimilés.

500 dossiers de permis de
construire ont été traités en
2022



Les bacs

La collecte en porte-à-porte (en bacs) est le mode de collecte le plus courant pour les ordures ménagères et les emballages dans les 9 communes du territoire.

Certaines communes (Bobigny, Bondy, Pantin, Romainville) ont également une collecte de verre en porte-à-porte.

Depuis 2020, Est Ensemble travaille via un marché public avec la société SULO pour la fourniture et la maintenance des bacs roulants, qui répondent au code couleur suivant :

- Cuve gris anthracite pour les particuliers et vert olive pour les entreprises ;
- Couvercle grenat, jaune ou vert selon le flux.

Un total de **146 664 bacs** sur le territoire dont **86 % pour les ménages**

Une hausse du nombre de Bacs de **+0,7 % en 2022**



Nombre de bacs sur le territoire

Ordures ménagères résiduelles

Ménages

67 984

Assimilés

13 215



Multi-matériaux et papiers

Ménages

44 968

Assimilés

5 547



Emballages en verre recyclable

Ménages

12 553

Assimilés

1 063



Déchets alimentaires

Ménages

548

Assimilés

786



Figure 4 : Nombre de bacs par flux et par type de producteur

Est Ensemble fournit et répare les bacs pour les particuliers et les entreprises qui en font la demande.

La régie Maintenance, composée de 7 agents, gère les prêts de bacs pour les manifestations, les dysfonctionnements de matériel de pré-collecte et le nettoyage des colonnes ou trappes d'apport volontaire.

La maintenance dispose également d'un stock de bacs spécifiques de prêt reconnaissables grâce à leurs cuves rouges.

Les points d'apport volontaire

Est Ensemble dispose de plus de 1300 bornes d'apport volontaire sur son territoire qui s'ajoutent à la collecte en porte-à-porte.

Depuis mars 2020, la société SULO fournit, pose, gère, entretient et répare ces équipements via un marché public.

Est Ensemble encadre le déploiement des points d'apport volontaire (PAV) par une convention de fourniture, pose, gestion, entretien et maintenance des équipements.

Ce document renseigne l'ensemble des acteurs du projet et précise les responsabilités de chacun.

➤ A la charge d'Est Ensemble :

- Fourniture, livraison, pose et mise en service,
- Campagne de sensibilisation et d'information (habitants, gardiens),
- Opération de maintenance préventive (1 fois par an),
- Réparation et remplacement des pièces mécaniques/stickers consignes,
- Lavage, nettoyage et désinfection des cuves (1 fois par an).

➤ A la charge du porteur de projet :

- Travaux de Génie civil (fosses, remblaiements et finitions autour des PAVE après la pose),
- Sondage, dévoiement de réseaux.

➤ A la charge du bailleur ou de la copropriété :

- Maintien de la propreté des PAVE dans un rayon de 2 mètres autour de la bordure de la plateforme,
- Retrait des objets encombrants déposés sur et autour des colonnes.



Figure 5 : Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE)

1340 bornes

(aériennes ou enterrées)
sur le territoire

Une hausse du nombre
de bornes de
+3% en 2022

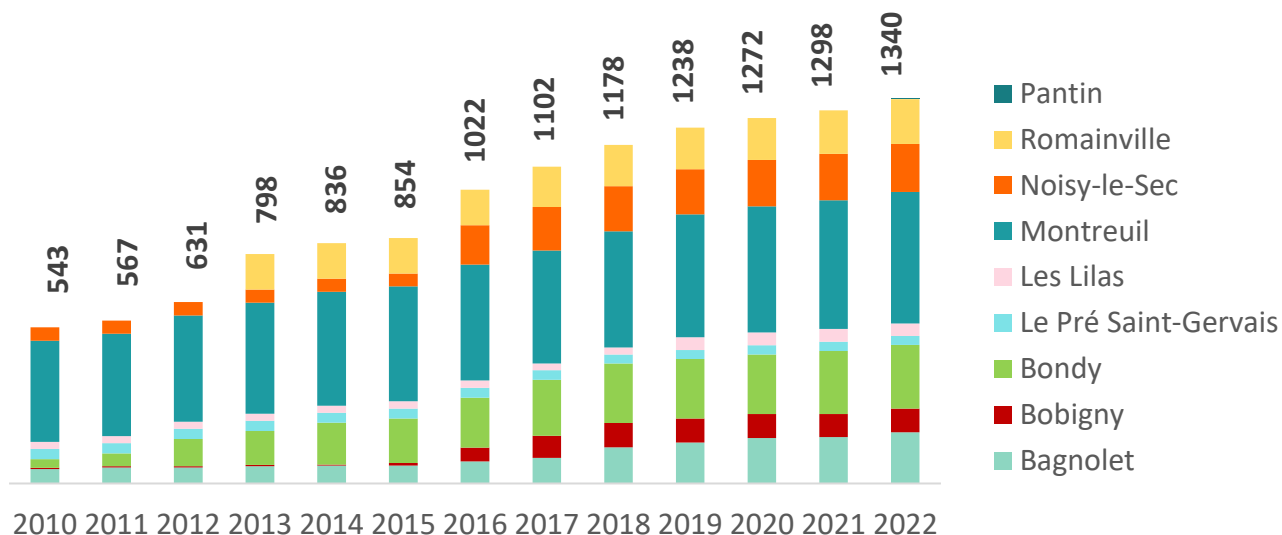


Figure 6 : Evolution du nombre de bornes d'apport volontaire par ville

La collecte par aspiration pneumatique (CPOM)

151 bornes de collecte par aspiration pneumatique sur Romainville



Déployé en 2011, le réseau de collecte par aspiration pneumatique des ordures ménagères sur la ville de Romainville compte 151 bornes de collecte.

Le réseau permet la collecte des ordures ménagères résiduelles et des multi-matériaux.

En 2022, Est Ensemble a réalisé un état des lieux précis, un benchmark et une étude des perspectives et de scénarios, afin de réévaluer la pertinence de garder ce système pour la desserte des quartiers de la ville de Romainville.

L'étude a mis en exergue des coûts très élevés, une qualité du tri très faible et la prolifération de dépôts sauvages autour des bornes.

Figure 7 : Bornes de collecte par aspiration pneumatique

Le système de la collecte par aspiration pneumatique implique des coûts très élevés en investissement comme en exploitation .

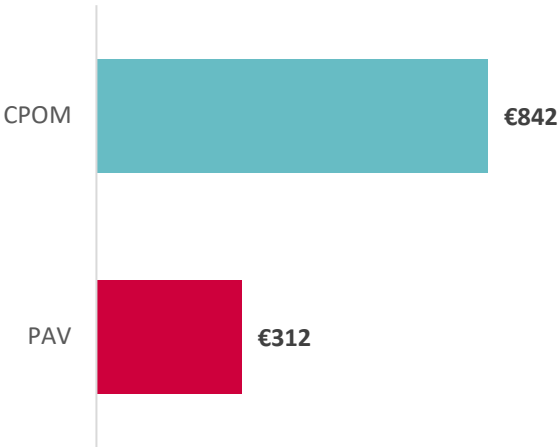


Figure 8 : Coût complet moyen (OM et MM) en € /t

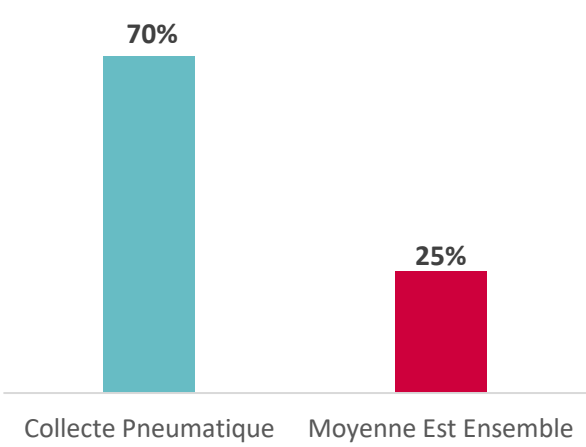


Figure 9 : Taux de refus de la collecte sélective (Etude menée sur des données de 2021)

En parallèle, via l’audit citoyen réalisé en 2021, les usagers ont majoritairement exprimé leur mécontentement (62% d’insatisfaction) .

Compte tenu de ces différents éléments, Est Ensemble, en collaboration avec la ville de Romainville, a travaillé sur des scénarios d’arrêt et de substitution de ce système qui seront mis en œuvre à partir de 2023.

La collecte des textiles

126 bornes au total dont
100 sur l’espace public

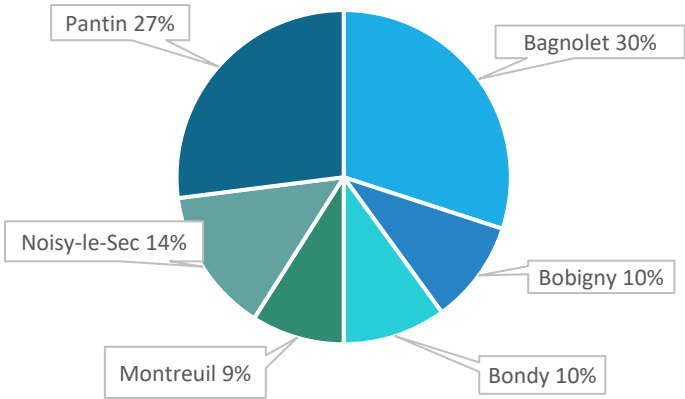


Figure 10 : Répartition des bornes « textile » par ville du territoire



Depuis 2011, Est Ensemble a mis en place la collecte des textiles. En septembre 2022, Est Ensemble a renouvelé ses conventions avec trois organismes qui gèrent les bornes sur l'espace public du territoire : Le Relais 75 à Pantin, Le Relais Nord-Est – Île-de-France à Bobigny, Noisy-le-Sec, Montreuil et Bondy, ainsi qu'Eco-textile à Bagnolet. Des bornes situées sur des espaces privés sont aussi accessibles aux usagers, cependant elles ne relèvent pas de la compétence d'Est Ensemble.

LA COLLECTE

Le territoire d'Est Ensemble est divisé en 3 zones géographiques pour la collecte des déchets. Le marché public est alloté par zone les prestataires sont **OTUS/VEOLIA**, **SEPUR** et **SUEZ**. Il se termine le 30 septembre 2023.

La régie d'Est Ensemble gère la plupart des collectes de dépôts sauvages et du vidage des corbeilles.

Est Ensemble en coordination avec les élus et en co-construction avec les villes, a travaillé à la mise en place d'un nouveau modèle de service innovant.

Ce futur service qui consiste en une forte augmentation des collectes sélectives au détriment des collectes d'ordures ménagères résiduelles, est le fondement du cahier des charges de l'appel d'offre lancé en octobre 2022 pour une attribution puis un déploiement en 2023.



La collecte des déchets du quotidien



Figure 11 : Collecte en bacs des déchets

Quel que soit le lot géographique, les fréquences de collecte varient selon les flux, elles sont harmonisées sur le territoire et sont restées identiques en 2022.

Tableau 2 : Mode et fréquence de collecte par lot géographique et par flux (Omr, MM et V)

	 Ordures ménagères résiduelles	 Multi-matériaux et papiers	 Emballages en verre recyclable
Lot 1	C2 à C3* / Bacs ou Bornes d'aspiration**	C1 / Bacs ou points d'aspiration**	C1 / Bacs ou PAV
Lot 2	C2 à C4* / Bacs ou PAVE	C1 / Bacs ou PAV	C1 / Bacs ou PAV
Lot 3	C2 à C3* / Bacs ou PAVE	C1 / Bacs ou PAVE	PAV

*C2 pour les zones d'habitats majoritairement pavillonnaires individuels et petits collectifs, C3 ou C4 pour les zones d'habitats majoritairement (grand) collectif

**Quartier de Romainville desservi par un système de collecte par aspiration pneumatique.



Déchets alimentaires (DA)

6000 habitants

font partie du dispositif expérimental de collecte des DA (Bas Pays –Romainville)



Avec la loi Grenelle 2 de 2010, les producteurs de déchets alimentaires **de plus de 10 tonnes par an ont l'obligation depuis 2016 de trier** et de procéder à une valorisation biologique de leurs déchets (pour un établissement scolaire, cela représente 400 repas/jour ou un marché alimentaire comprenant 25 étals).

Le code de l'environnement prévoit qu'au plus tard le 31 décembre 2023, cette obligation s'applique à tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets, **y compris aux collectivités territoriales** dans le cadre du service public de gestion des déchets et aux établissements privés et publics qui génèrent des biodéchets (Article L541-21-1).

Conformément à la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC), dite loi anti-gaspillage, il est prévu que cette obligation fasse l'objet d'un renforcement progressif en vue de sa généralisation. **Elle s'appliquera en effet dès le 1er janvier 2023 à tous les professionnels produisant plus de 5 tonnes par an de biodéchets**, avant d'être étendue à l'ensemble des acteurs professionnels, **sans seuil minimum, à la date du 1er janvier 2024** (Cf. Vers la généralisation du tri à la source des biodéchets).

Des établissements, considérés comme de gros producteurs de déchets alimentaires, tels que des écoles, des marchés, des maisons de retraites ou encore des cuisines centrales participent aussi à l'expérimentation de collecte des déchets alimentaires menée par Est Ensemble et le SYCTOM.

Afin de réduire la quantité des déchets ultimes, Est Ensemble a pris les devants en partenariat avec le SYCTOM, pour la mise en place de la collecte à la source des biodéchets sur le quartier du Bas-Pays à Romainville et sur les marchés, cuisines centrales et restaurants scolaires des 9 villes.

L'expérimentation est financée par le SYCTOM, l'entreprise « Moulinot », spécialisée dans la gestion des déchets alimentaires, est chargée d'organiser l'activité de collecte de l'expérimentation.

Les déchets collectés peuvent être traités et valorisés de deux façons : soit par un procédé de méthanisation soit par compostage.

Tableau 3 : Mode et fréquence de collecte des DA

Quartier des Bas Pays - Romainville	C1 / Bacs
-------------------------------------	-----------



Figure 12 : Traitement et valorisation des biodéchets

256 établissements font partie du dispositif

Tableau 4 : Evolution du nombre d'établissements participants à l'expérimentation de la collecte des DA

		2022	2021	2020	2019	2018
Ecoles	+26%	154	122	49	33	14
Collèges	+45%	16	11	6	5	0
Lycées	+0%	16	16	14	9	4
Marchés	+20%	12	10	8	8	7
Autres établissements	+61%	58	36	25	19	17



La collecte des déchets assimilés

Les déchets produits par les commerçants, artisans et administrations, qui sont similaires en nature et en quantité à ceux produits par les ménages, sont collectés conjointement avec les déchets ménagers.

La redevance spéciale (RS) évolue

Pour atteindre l'objectif qu'Est Ensemble s'est fixé dans le cadre de son plan Zéro Déchet (moins 20% d'OMr à l'horizon 2025) et afin de responsabiliser davantage les entreprises locales et les inciter à un comportement écocitoyen, Est Ensemble a choisi de déployer la redevance spéciale sur l'ensemble du territoire à compter du 1^{er} janvier 2022.

410 contrats
(+20%) en cours fin
2022

407 541 €

facturés en recettes
en 2022



749 bacs OMr



Le contrat de délégation de service public attribué au prestataire SUEZ sur les communes de Noisy-le-Sec et Montreuil s'est achevé au premier trimestre 2022.

Depuis le 1^{er} janvier 2022 :

- ✓ La redevance spéciale s'applique à l'ensemble des 9 communes du territoire (pour rappel, 2 communes avant 2022),
- ✓ La facturation est harmonisée (0,022€/litre) sur l'ensemble du territoire. Le principe reste néanmoins identique, les entreprises sont facturées en fonction de la quantité d'ordures ménagères produites. Les entreprises situées sur les 7 communes où la redevance spéciale est étendue, la facturation est effectuée « à blanc » pour cette première année. Elle sera mise en application dès 2023.

Tableau 5 : Contrats RS par ville et montants facturés

	Contrats résiliés	Contrats signés	Total contrats	Montant facturé (TTC)
Bagnolet	1	5	206	109 451 €
Pantin	3	1	139	298 090 €
Bobigny	0	13	13	-
Bondy	0	14	14	-
Les Lilas	0	15	15	-
Le Pré Saint-Gervais	0	4	4	-
Montreuil	0	3	3	-
Noisy-le-Sec	0	3	3	-
Romainville	0	13	13	-
Total	4	71	410	407 541 €

La collecte des déchets occasionnels



Objets Encombrants (OE)

Les déchets acceptés dans la collecte des encombrants sont les suivants :

- Mobilier (canapés, armoires, chaises...)
- Literie (matelas, sommiers...)
- Revêtement de sol (moquette, tapis...)
- Planches en bois
- Gros cartons pliés

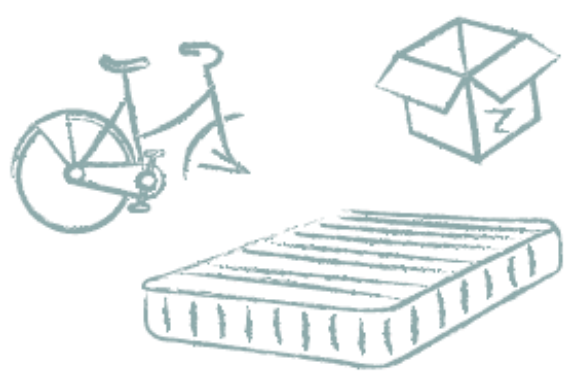


Tableau 6 : Mode et fréquence de collecte des OE

Lot 1	C0,5 à C1 / Porte-à-porte
Lot 2	
Lot 3	



Les déchets ci-dessous sont à déposer en déchèterie :

- électroménager,
- déchets d'équipements électriques et électroniques,
- déchets de travaux,
- déchets toxiques, déchets végétaux...),



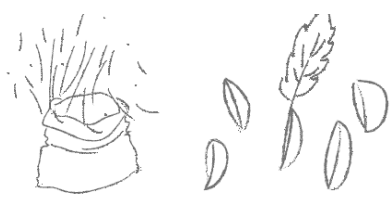
Déchets végétaux

Tableau 7 : Mode et fréquence de collecte des déchets végétaux

Lot 1	C1 (de mi-mars à fin novembre) / Porte-à-porte en zone pavillonnaire
Lot 2	
Lot 3	

Les déchets végétaux sont présentés en sacs biodégradables ou en fagots (les sacs plastiques ne sont pas acceptés).

Du 20 décembre 2022 et jusqu'au 15 janvier 2023, Est Ensemble et ses Villes ont mis à disposition des usagers plus de 100 points de dépôt dédiés aux sapins, qui s'ajoutent aux déchèteries publiques du territoire.





Collecte des dépôts sauvages

Les dépôts des déchets sur la voie publique en dehors des heures de collecte ou hors des contenants prévus sont considérés comme des dépôts sauvages.

Les déchets sont enlevés quotidiennement par des équipes dédiées.

Des contrôleurs (CSCEP) accompagnent les brigades propreté des villes dans leurs enquêtes pour identifier les contrevenants en collaboration avec les services de la ville.



Figure 13 : Exemple d'un dépôt sauvage sur le territoire d'Est Ensemble

Evolution des prestations et amélioration continue de la qualité



Figure 14 : Collecte d'un dépôt sauvage par la régie de collecte d'Est Ensemble

Au final, les réclamations des usagers ont baissé :

- 33 % à compter du mois d'avril 2022.

En cohérence avec le « Plan Zéro Déchet » validé en juin 2021, la DPVD a déployé en 2022 un plan d'amélioration de la collecte des dépôts sauvages :

- Signature de **Conventions de Gestion** (EPT/Villes)
- Rédaction et mise en œuvre d'un **Règlement Intérieur** pour la **Régie de collecte** (EPT)
- **Redimensionnement des prestations et moyens dédiés**
 - Collecte des dépôts sauvages pour toutes les villes le samedi & le dimanche.
 - Principe d'anticipation des signalements de dépôts sauvages : « ratissage des rues ».
- Mise en place d'**informatique embarquée** (avec géolocalisation)
- Renforcement des contrôles de prestations de collecte (internes / externes)

Mise en place d'informatique embarquée (avec géolocalisation)

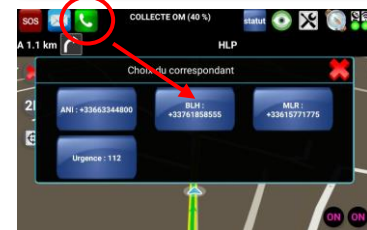
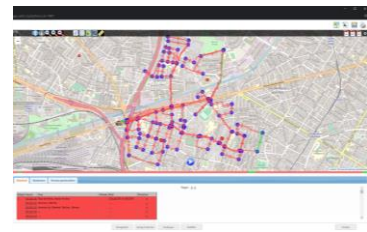


La DPVD s'est équipée, au mois de mars 2022, de systèmes embarqués sur les véhicules de collecte de la régie.



Principales fonctionnalités de la solution acquise :

- Le guidage avec l'intégration de circuits prédéfinis,
- La géolocalisation en temps réel des véhicules,
- La possibilité d'utiliser la téléphonie et la photographie pour remonter les anomalies.



Le retour d'expérience après 9 mois d'utilisation montre des améliorations significatives en termes d'organisation de la régie, permettant ainsi d'atteindre les objectifs suivants :

- *Ajustement et équilibrage des tournées :*
Les circuits de collecte ont été optimisés pour une meilleure répartition de la charge de travail entre les deux unités techniques.
- *Amélioration du suivi de l'activité et de la traçabilité :* Grâce à la géolocalisation en temps réel des véhicules, les responsables de la régie peuvent désormais suivre avec précision l'avancement des tournées.

Cette fonctionnalité leur permet de réagir rapidement face aux imprévus ou aux besoins de réaffectation des ressources en cas d'urgence ou de changements de dernière minute. De plus, la traçabilité des tonnages collectés a été automatisée.

- *Restitution de l'activité auprès des villes :*
Le partage d'indicateurs sur les tonnages et les historiques de tournées a favorisé une meilleure relation Villes-Est Ensemble.



Déchèteries

Déchèteries fixes gérées par Est Ensemble

Les deux déchèteries fixes, situées à Montreuil et à Bondy, sont gérées par Est Ensemble et accessibles aux habitants du

territoire. Elles sont interdites aux professionnels, commerçants et artisans (cf. le guide des déchèteries en annexe).

Tableau 8 : Les déchèteries fixes gérées par Est ensemble

Ville	Déchèteries gérées par Est Ensemble	
	Bondy	Montreuil
Adresse	84 Avenue du 14 juillet	127 rue Pierre de Montreuil
Jours d'ouverture	Lundi au samedi : 9h et 19h Dimanche : 9h00 à 12h30 Sauf le 1 ^{er} janvier et 1 ^{er} mai	Lundi au vendredi : 12h30 à 19h Samedi : 10h à 19h Dimanche et jours fériés : 9h à 13h Sauf le 1 ^{er} janvier et 1 ^{er} mai
Accès des professionnels		Non
"Haut de quai" : mode d'exploitation	SUEZ	Régie
"Bas de quai" : mode d'exploitation		SUEZ*

Autres déchèteries fixes accessibles aux habitants

Les particuliers d’Est Ensemble peuvent également se rendre à la déchèterie gérée par le **SYCTOM**, 62 rue Anatole France, à Romainville.

Grâce à un partenariat avec **la ville de Paris**, tous les habitants d’Est Ensemble peuvent aussi profiter des espaces de tri municipaux de **la porte des Lilas** et de **la porte de Pantin**.

Tableau 9 : Autres déchèteries fixes accessibles aux habitants du territoire

Ville	Déchèterie du SYCTOM	Déchèterie de la ville de Paris	
	Romainville	Paris	
Adresse	62 Rue Anatole France	11 rue Paul Meurice (Porte des Lilas)	5 bis place de la Porte de Pantin
Jours d’ouverture	du 1er octobre au 31 avril lundi au samedi 8h à 19h45 du 2 mai au 30 septembre lundi au samedi 8h à 20h45 Les dimanches et jours fériés de 8h à 16h45 Fermé le 1er mai	du lundi au dimanche 9h30 à 19h00 Fermé le 1er mai	

Déchèteries mobiles gérées par Est Ensemble

La déchèterie mobile est un dispositif de collecte de proximité au cœur des villes. C'est une installation éphémère d'une demi-journée sur l'espace public.

Le service de déchèterie mobile est assuré par le prestataire SUEZ dans le cadre d'un marché à bons de commande (installation du matériel, exploitation, mise à disposition des agents).

En 2022, 5 déchèteries mobiles étaient en exploitation à raison d'un samedi par mois de 9h à 13h sur les villes suivantes :

- Bobigny > 1er samedi du mois (à partir de mai 2022)
- Pantin > 2ème samedi du mois
- Bagnolet > 3ème samedi du mois
- Montreuil > 4ème samedi du mois
- Noisy-le-Sec > 3ème samedi du mois



Figure 15 : Agent d'une déchèterie mobile

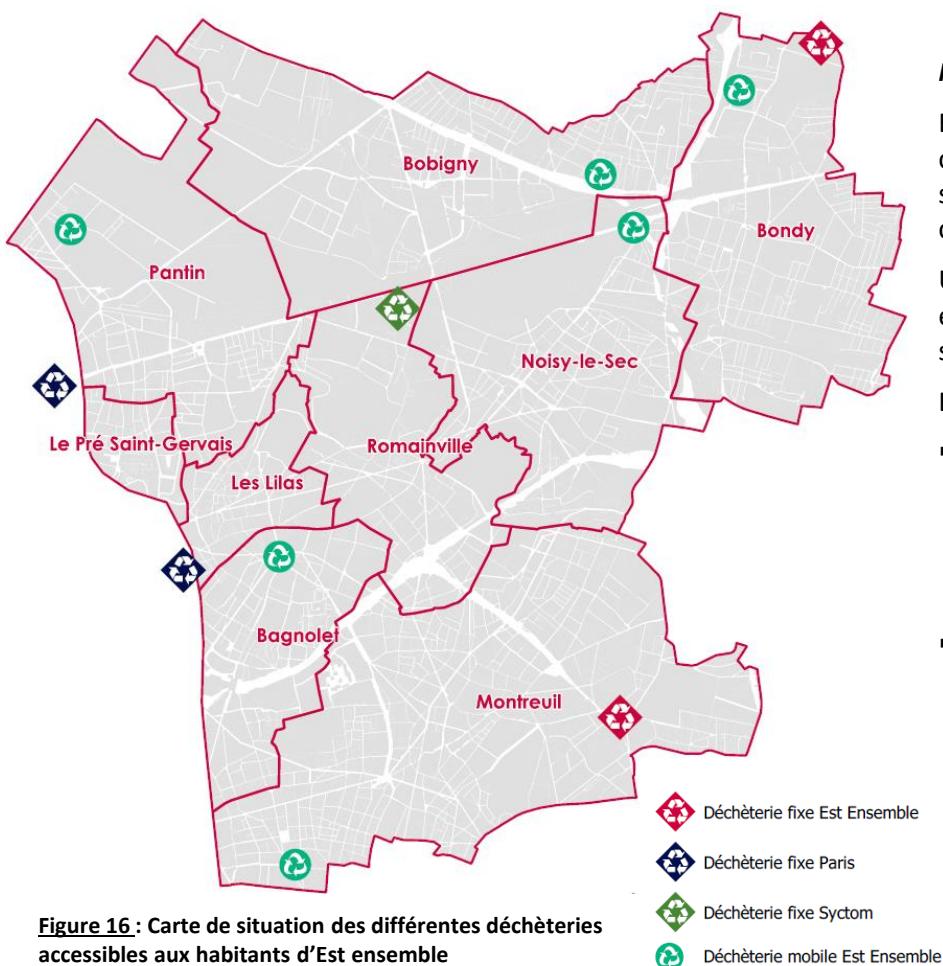


Figure 16 : Carte de situation des différentes déchèteries accessibles aux habitants d'Est ensemble

Nature des déchets collectés :

Encombrants, déchets verts, cartons, déchets dangereux spécifiques, DEEE, bois, meubles, cartons, lampes/néons, gravats.

Un espace de « recyclerie » est également proposé pour offrir une seconde vie aux objets.

En fin de prestation :

- Les flux collectés en bennes (15 m3) c'est-à-dire les encombrants et le bois sont acheminés directement vers leurs exutoires finaux ;
- Les autres flux collectés en caisses grillagées, caisses-palettes ou caisses croco (déchets verts, gravats, déchets dangereux spécifiques, DEEE) sont transférés à la déchèterie de Montreuil afin de massifier les flux.



Evolutions et perspectives de l'offre des déchèteries

Une étude a été menée en 2021 et 2022 afin de définir un schéma directeur des déchèteries. Les objectifs de cette étude étaient multiples :

- Réaliser un état des lieux sur le service actuel (fréquentations, accès, effort d'ouverture, couverture du territoire, modalités de gestion, déchets collectés, filières de traitements, comparaison avec d'autres territoires similaires) ;
- Déterminer les besoins des particuliers et des professionnels en déchèterie sur le territoire ;
- Evaluer et améliorer le service de proximité des déchèteries mobiles

actuellement déployées ;

- Evaluer l'impact environnemental du développement des déchèteries sur le territoire (nuisances, dépôts sauvages et propreté de l'espace public, réemploi, recyclage et valorisation) ;
- Proposer une démarche de développement et d'implantation des déchèteries sur les territoires (type de déchèterie, surfaces nécessaires, prospection terrain etc.).

Cette étude a permis d'identifier des zones mal desservies sur le territoire et de décliner un plan d'actions adapté au besoin des usagers.

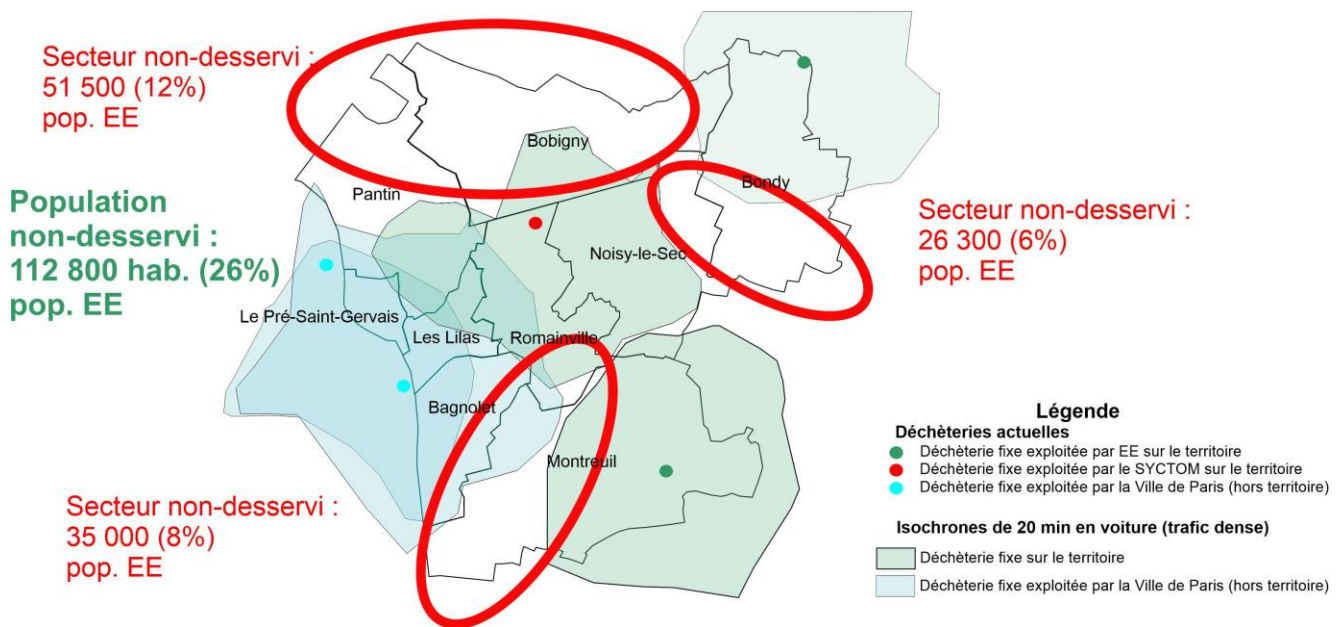


Figure 17 : Carte des zones blanches (non desservies par le réseau de déchèteries d'Est Ensemble)

Des réflexions sont en cours pour déployer des outils dans les zones suivantes :

- Bobigny /Pantin
- Noisy-le-Sec/Sud Bondy.

- Sud-ouest de Montreuil / Saint Mandé

Un partenariat avec la ville de Paris est envisagé afin de permettre aux habitants du territoire de disposer d'un service au sud-ouest de la ville de Montreuil.

Focus déchèterie provisoire de Montreuil

La déchèterie de Montreuil, sise 127 rue de Montreuil, est actuellement implantée sur une parcelle située sur le tracé du prolongement de la ligne de Tramway 1.

Ce projet de prolongement, piloté par le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, contraint Est Ensemble à cesser l'activité de la déchèterie à compter du 1er semestre 2023.

Ainsi Est Ensemble a lancé en 2022 une mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une déchèterie provisoire de Montreuil au 120-124 rue Pierre de Montreuil en lieu et place de celle située 127 rue Pierre de Montreuil, permettant d'assurer la continuité du service de déchèteries aux habitants.

La déchèterie sera organisée de la manière suivante :

Une zone d'exploitation clôturée :

- Un local pour le personnel ;
- Une zone de stockage et de manœuvre des bennes et compacteurs par les poids lourds ;
- Des bennes et compacteurs destinés à recevoir des déchets non dangereux des usagers.

Une zone « usagers » :

- Un poste de contrôle d'accès permettant d'identifier la provenance des usagers, la nature et le volume des déchets apportés,
- Une voie de circulation à sens unique et périphérique à la zone d'exploitation, faisant également office de file d'attente des usagers.

La voie de circulation donne accès aux :

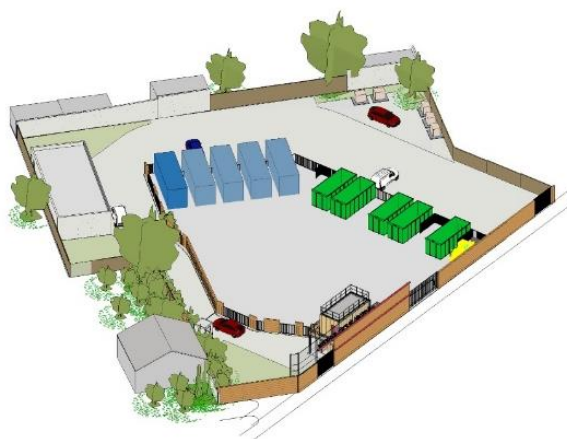
- ✓ Bennes et compacteurs,
- ✓ Locaux annexes (**local réemploi**, locaux déchets d'équipements électriques et électroniques, local déchets dangereux spécifiques)

Début des travaux :

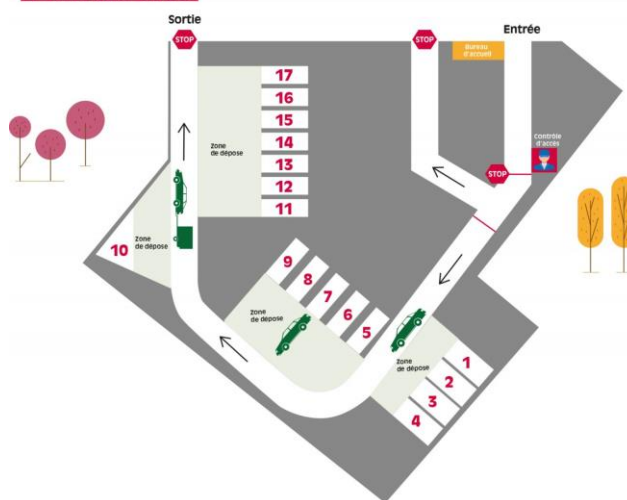
Novembre 2022

Durée approximative :

3 mois



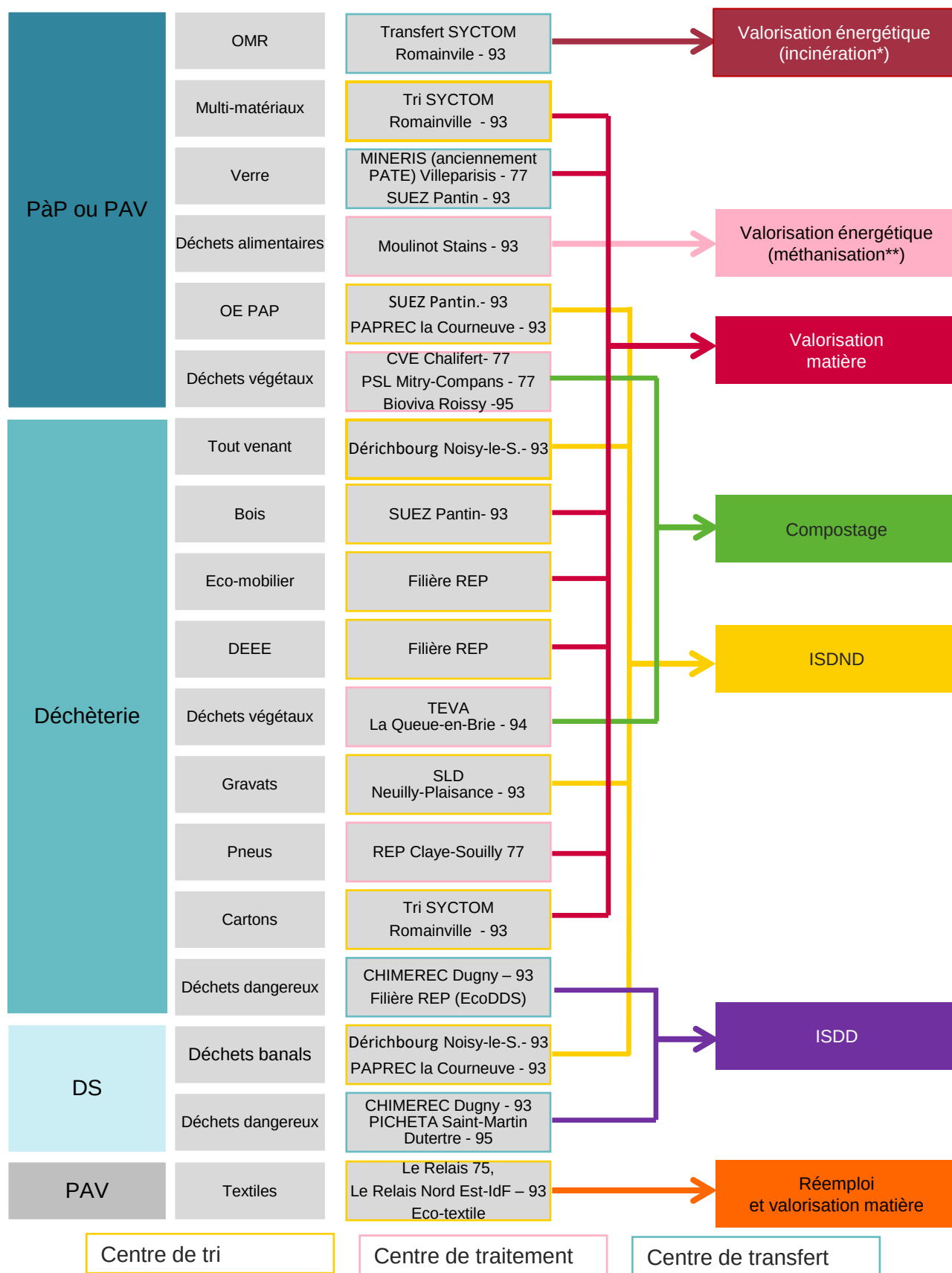
Plan du site



- ✓ Bornes d'apport volontaire (huiles, verre, textile, emballages recyclables et papiers).
- ✓ Une aire de manœuvre permettant aux véhicules légers de déposer leurs objets ou déchets dans les contenants adéquats.



LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION



* et enfouissement ** et compostage

Télé-accueil permanence téléphonique



Est Ensemble
Grand Paris

Infos déchets
0 805 055 055
N° gratuit depuis un poste fixe ou mobile

Le télé-accueil, mis en place le 1^{er} décembre 2011, répond aux demandes d'information et aux signalements des usagers des 9 villes, quel que soit le prestataire ou le mode de collecte.

Le service Info déchets est disponible du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h00. L'appel est gratuit depuis les postes fixes ou mobiles.

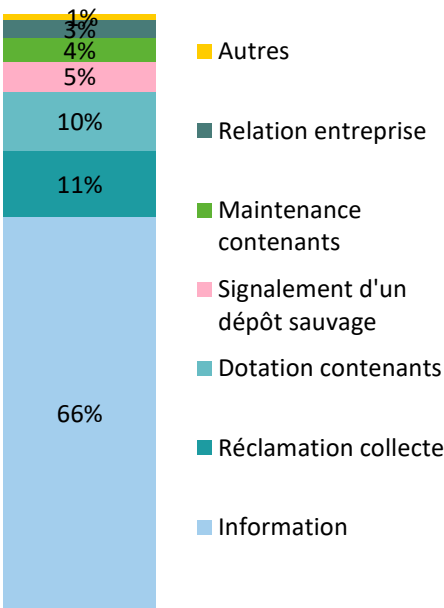


Figure 18 : Répartition des appels par type de demandes en 2022

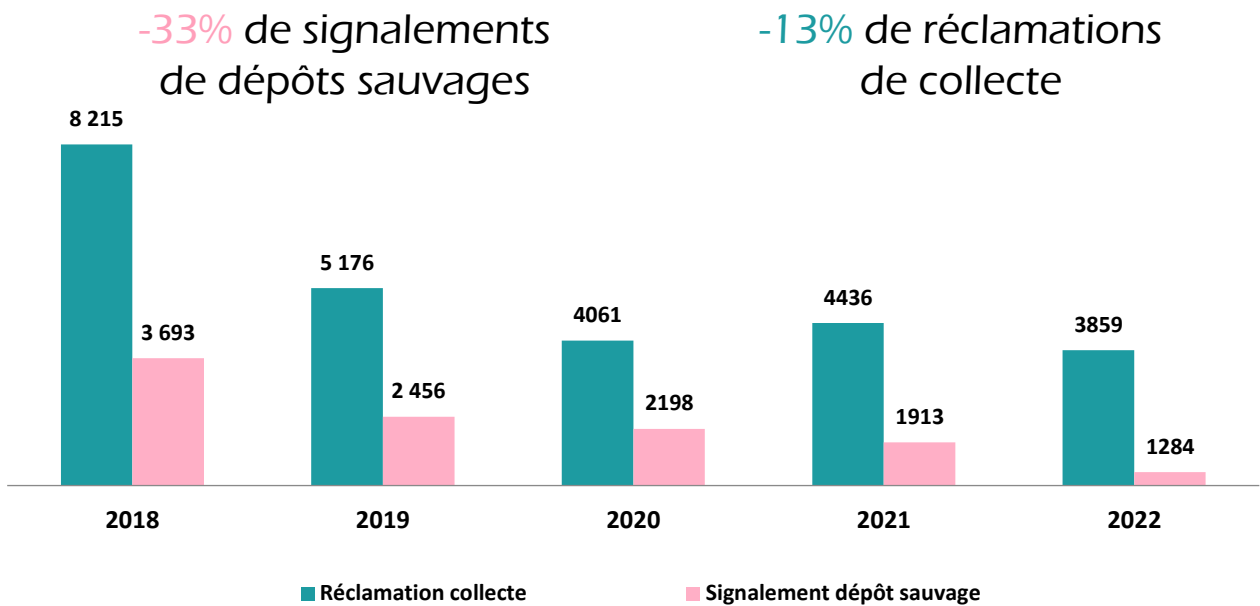


Figure 19 : Evolution des réclamations de collecte et des signalements de dépôts sauvages



Carte interactive Géodéchets

Depuis le 15 septembre 2017, Est Ensemble met à la disposition des usagers un service web d'informations personnalisées sur les déchets : geodechets.fr.

Ce service recense :

- Les modalités de collecte en porte-à-porte (jours de collecte, horaire de sortie des déchets selon les collectes ...),
- Les emplacements de tous les points d'apport volontaire des déchets (ex : déchèteries, bornes textiles, composteurs de quartier, sites de réemploi, etc.),

19 100
visites en 2022

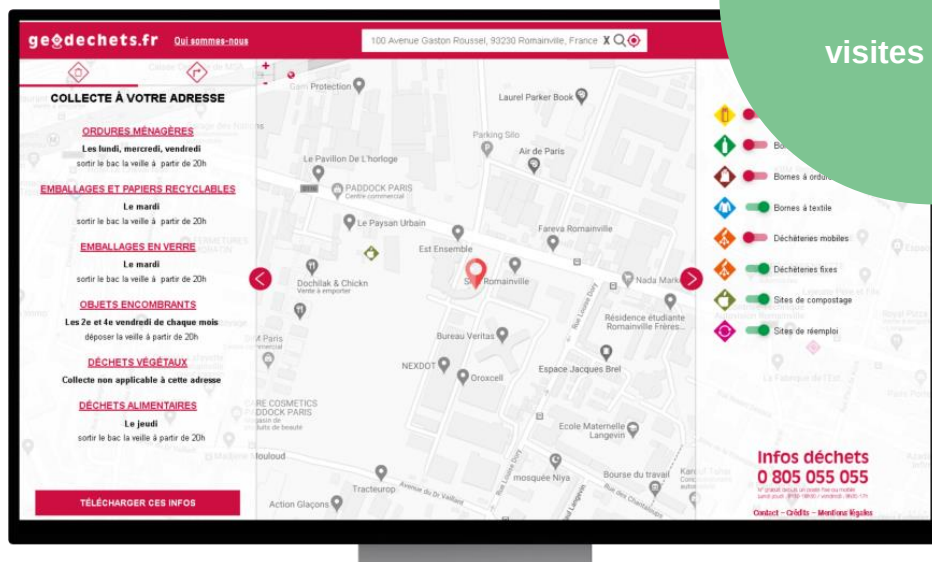


Figure 20 : Capture d'écran de l'interface du site « geodechets.fr »

- Le logiciel permet la génération de fiche synthétique (sous forme de pdf) récapitulant l'ensemble des collectes autour d'une adresse donnée.



Figure 21 : Fiche synthétique des collectes

Application « montri »

Montri est une application web et mobile gratuite qui vise à améliorer le tri des déchets en fournissant aux utilisateurs un accès simple aux services de gestion des déchets de la collectivité.

Elle permet de localiser les points de collecte proches et de scanner des articles pour connaître les consignes de tri.

5 532 utilisateurs depuis la mise en ligne 2021



Après une distribution de flyers sur tout le territoire d’Est Ensemble, le déploiement de l’application a vu une légère augmentation en début d’année 2022 :

- 4 453 nouveaux téléchargements en 2022;
- 34 % d’utilisateurs actifs par mois en moyenne ;



Figure 22 : Support de communication « montri »



Figure 23 : Interface de l’application mobile « montri »

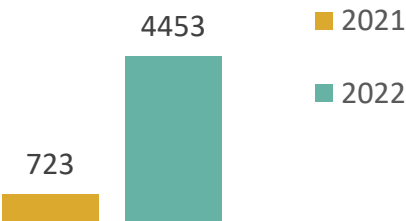


Figure 24 : Evolution du nombre de téléchargements de l’application « montri »



Autres outils de communication

La direction de la Communication d'Est Ensemble gère la diffusion des actions et services de la Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets.

Cela comprend des campagnes de communication telles que :

- La collecte des sapins de Noël et des informations sur les équipements,
- Des dépliants dédiés aux collectes des déchets encombrants, aux déchèteries, au compostage et au tri des textiles,
- Ainsi que des magazines, un site internet et des réseaux sociaux pour partager les actions, projets et conseils pratiques sur la réduction des déchets.



Figure 25 : Supports de communication, différentes thématiques

Vous pouvez consulter l'espace "Agenda" du site internet d'Est Ensemble pour connaître les événements et animations liées à la prévention et à la réduction des déchets : est-ensemble.fr/agenda-zéro-déchets

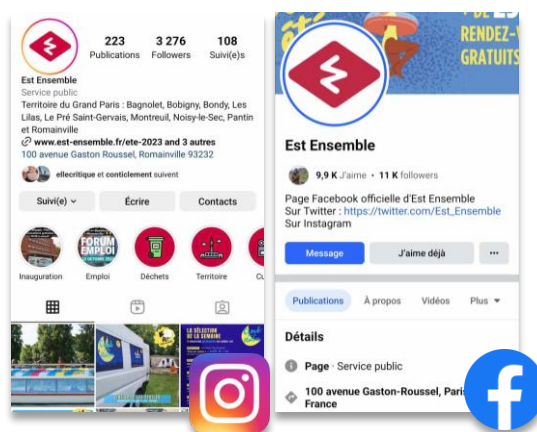


Figure 26 : « Est Ensemble » sur les réseaux sociaux



Figure 27 : Eléments de l'agenda zéro déchets 2022



LA POLITIQUE DE PREVENTION ET DE SENSIBILISATION

Est Ensemble met en œuvre des actions de prévention des déchets depuis sa création.

Dès 2012, un accord-cadre avec l'ADEME a été signé pour la mise en œuvre du "Programme Local de Prévention des Déchets" (PLPD) d'une durée de 5 ans.

En 2018, Est Ensemble a élaboré son « Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés » (PLPDMA) devenu obligatoire (décret du 10 juin 2015), il s'inscrit dans la suite des actions du PLPD et il est pensé en complémentarité avec le « Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire » (CODEC).

Est Ensemble a souhaité poursuivre et amplifier ces actions à travers la mise en œuvre du plan d'actions qui s'appuie sur plusieurs leviers, financiers ou humains :

- Un **Fonds Zéro Déchet** (anciennement Appel à Projet) doté de 400.000€ en 2022 pour subventionner des associations et structures de l'ESS,
- Une équipe de **3 maitres composteurs** qui forme et déploie les composteurs individuels et collectifs sur le territoire,

- Une équipe de **5 éco animateurs et coordinateurs** en charge des sensibilisations en milieu scolaire.

L'intégralité des actions de sensibilisation d'Est Ensemble, que ce soit le soutien financier à des projets de réduction de déchets, la promotion du compostage ou la sensibilisation des scolaires et du grand public, a pour objectif de contribuer aux efforts de réduction des déchets sur le territoire.



Figure 29 : Village des éco-solutions



Le Fonds Zéro Déchet

Pour compléter l’offre de sensibilisation interne et pour accompagner les initiatives civiles de prévention des déchets sur le territoire, Est Ensemble soutient depuis 2014 des associations et des entreprises de l’économie sociale et solidaire œuvrant dans le domaine de la prévention et de la réduction des déchets.

Sont éligibles les associations, les SCOP, SCIC, mutuelles, fondations et entreprises agréées “ESS”.

En 2022, les appels à projets sont regroupés sous un nouveau dispositif : le Fonds Zéro Déchet (FZD). Ce dispositif offre plus de souplesse pour les demandes de subvention et la mise en œuvre des projets en permettant aux structures de déposer leurs dossiers tout au long de l’année.

Un jury présidé par le 4^{ème} Vice-Président, Chargé du Programme Zéro déchet, de la Prévention, de la Réduction et de la Revalorisation, regroupant des membres des services techniques des villes, élit les lauréats.

3 Jurys ont lieu chaque année

26 projets lauréats en 2022

443 057 € de subvention

En 2022, 32 projets lauréats des appels à projets de 2021 ont été déployés ou approfondis.

Sur ces 32 projets, 2 ont été finalisés en 2022 pour un budget de 24 417,87 €. Les 30 autres projets seront finalisés en 2023 ou 2024.



Figure 30 : Composteur de quartier à Romainville



Figure 31 : Village des éco-solutions

Ces projets touchent un public scolaire et/ou le grand public. Ils sont menés sur des thématiques prédéfinies par le règlement du Fonds Zéro Déchet:

- Gaspillage alimentaire
- Réemploi
- Tri
- Eco consommation
- Compostage
- Multi thématique

Tableau 10 : Thématiques des projets retenus lors de l’appel à projet FZD 2022

Thématique	Nombre de projets	Public ciblé
Gaspillage alimentaire	3	Entreprises / Grand public / Scolaire
Réemploi	11	Grand public
Tri	2	Grand public
Prévention des déchets /éco-consommation	3	Grand public
Compostage	2	Grand public/Scolaire
Multithématique	5	Grand public/Scolaire

Les actions de sensibilisation subventionnées par le Fonds Zéro Déchet ont toutes vocations à éduquer les publics à la réduction des déchets ou à défaut, à mieux trier les déchets produits. Ce Fonds permet de soutenir le réseau local d’association dans leur démarche de sensibilisations.

LA PREVENTION

Le compostage

Depuis 10 ans, Est Ensemble s'est fermement engagé dans l'accompagnement au compostage, en impliquant les élus, les services des villes et les citoyens.

La demande d'installation de sites, émanant des résidents, des établissements scolaires et des collectifs, privés ou publics, reste soutenue.

Le pôle prévention compte trois maîtres composteur.e.s à temps plein. L'équipe bénéficie également d'un Appel à Projets (AAP) doté d'un montant de 130 000€ par an, destiné au déploiement de nouveaux sites et au suivi du parc existant. A ceci s'ajoute l'accord avec le SYCTOM pour l'approvisionnement en matériel, une partie des formations et l'accompagnement.



Figure 32 : Inauguration d'un site de compostage partagé

Est Ensemble propose deux types d'accompagnement au compostage, pour s'adapter aux contraintes du territoire et à ses 85% d'habitats collectifs :

- Le compostage partagé, avec un suivi d'un an par un Maître composteur.
- Le compostage et lombricompostage individuel, avec une sensibilisation de 2 heures auprès des usagers, suivi de la fourniture de matériel (gratuitement).

Est Ensemble est leader en IDF pour le développement du compostage de proximité en milieu urbain dense

En 2022, Est Ensemble a mené et continué plusieurs projets relatifs au compostage :

- Renforcement du suivi des sites de compostages (mise à jour des données dans le logiciel de gestion des sites),
- Déploiement du compostage :
 - ✓ Formation
 - ✓ Distribution
 - ✓ Suivi
- Animation du réseau et temps forts.

Mise à jour des données

En 2021, Est Ensemble avait confié au bureau d'études « Verdicté » la mission d'établir un premier état des lieux du parc de composteurs partagés.

Cette étude a permis de rassembler des informations essentielles sur la vie des sites de compostage, telles que le niveau d'activité, les formations des référents, les quantités détournées, ainsi que l'état des bacs.

Suite à la conclusion de cette étude, Est Ensemble a mandaté en 2022 « DM Compost » pour procéder à la mise à jour des données des sites de compostage sur le logiciel de suivi LOGIPROX. Ces informations sont collectées de manière participative par le biais des référents et fournissent aux maîtres composteurs un registre de suivi constamment actualisé, conformément aux recommandations de l'ADEME.



Formations, distribution et suivi des sites installés

Pour chaque site collectif mis en place, Est Ensemble exige la formation d'au moins deux référents du site. Parallèlement, des formations sont régulièrement organisées tout au long de l'année, permettant ainsi le renouvellement des bénévoles sur les sites existants.

Est Ensemble fournit gratuitement tout le matériel nécessaire aux habitants, et procède à son renouvellement si nécessaire après plusieurs années d'utilisation. En plus, un stock de matières sèches (broyat) est mis à disposition dans chaque ville par Est Ensemble, spécialement destiné aux sites de compostage partagé. Pour répondre à la demande, Est Ensemble achète et livre 200 m3/an de broyat pour l'ensemble des sites.



Figure 33 : Formation "Référént de site" au collège République (Bobigny)

Par ailleurs, en réponse à la demande des habitants, Est Ensemble a initié la création et l'animation du "réseau de guides et référents de sites de compostage" sur le territoire.

Chaque année, un à deux séminaires sont organisés, en marge d'événements marquants tels que « Tous au compost » ou la « Semaine Européenne de Réduction des Déchets ». Ces séminaires ont pour objectif de mettre en valeur les actions entreprises par les habitants et de les informer sur les nouvelles initiatives mises en place par la collectivité.

Les habitants le souhaitant peuvent bénéficier d'une formation de trois jours en tant que "guide composteur". Il est important de souligner que toutes les formations sont gratuites, prises en charge par Est Ensemble, et dispensées par des organismes de formation reconnus, tels qu'Organéo et DM Compost..

Tableau 11 : Nombre de personnes formées en fonction du type de formation

Formations dispensées	Nombre de participants en 2021	Nombre de participants en 2022
Composteurs individuels	302	399
Référents de sites	143	98
Guides composteurs	35	13

Tableau 12 : Nombre de composteurs déployés sur l'ensemble du territoire

	Type	2021	2022
Installation de sites partagés	Site de quartier	5	6
	Pieds d'immeuble	40	20
Distribution de matériel de compostage individuel	Composteurs /Lombricom posteurs individuels	262	379

Animations du réseau et temps forts

Les animations jouent un rôle essentiel en permettant de sensibiliser les habitants, les écoliers ainsi que les professionnels au compostage. Ces activités animées sont organisées de différentes manières :

- En fonction des évènements nationaux : Tous au compost, SERD, ..
- A la demande des Villes : fêtes de la ville, journée sans voiture, semaine du Développement Durable, ...

Ces moments privilégiés sont conçus pour se présenter sous forme de stands destinés au grand public, mais également sous la forme d'animations pédagogiques ciblant les écoles, centres de loisirs, collèges et lycées. De cette manière, les connaissances sur le compostage peuvent être transmises de manière ludique et éducative aux jeunes générations, favorisant ainsi l'adoption de pratiques responsables en matière de gestion des déchets.

Tableau 13 : Nombre de composteurs déployés par ville du territoire

Ville	Installation de sites partagés (quartier + collectif)	Distribution de matériel de compostage individuel
Bagnolet	5	30
Bobigny	1	23
Bondy	1	24
Les Lilas	2	11
Montreuil	9	148
Noisy-le-Sec	2	45
Pantin	4	53
Romainville	1	30
Pré Saint-Gervais	1	14
Total	26	379



Figure 34 : Stand du Collectif des composts de quartier

Enfin, les inaugurations des nouveaux sites de compostage constituent des occasions propices pour rassembler les porteurs de projets, les voisins et les élus autour de cette initiative commune, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance à une démarche environnementale collective.

Ces animations, de par leur caractère interactif et informatif, contribuent activement à l'expansion et à la réussite du compostage au sein de la communauté locale



Comme chaque année, Est Ensemble s'est associée à l'évènement national « Tous au compost ». Quinze jours pour mettre le compostage à l'honneur du 26 mars au 10 avril 2022 .

« Tous au compost » est un évènement national annuel organisé par le Réseau Compost Citoyen qui valorise la pratique du compostage de proximité : compostage domestique (individuel, lombricomposteur), partagé (pieds d'immeuble, quartier) ou en établissement (restaurants, cantines). Bénévoles, référents de site, guides composteurs, collectivités, citoyens...chacun peut proposer une animation autour d'un site de compostage pour informer, sensibiliser et développer la pratique du compostage et la gestion des biodéchets.



Figure 35 : « Tous au Compost ! » à Pantin



Figure 36 : Affiche de l'édition 2022 du « Tous au Compost ! »

Du 26 mars au 10 avril, Est Ensemble a proposé de nombreuses animations pour petits et grand aux quatre coins du territoire : formations, ateliers, inaugurations de site, rencontre avec les bénévoles, moments conviviaux pour échanger sur les bonnes pratiques... (Vous pouvez découvrir de l'édition 2022 en annexe N° 7)

Le réemploi

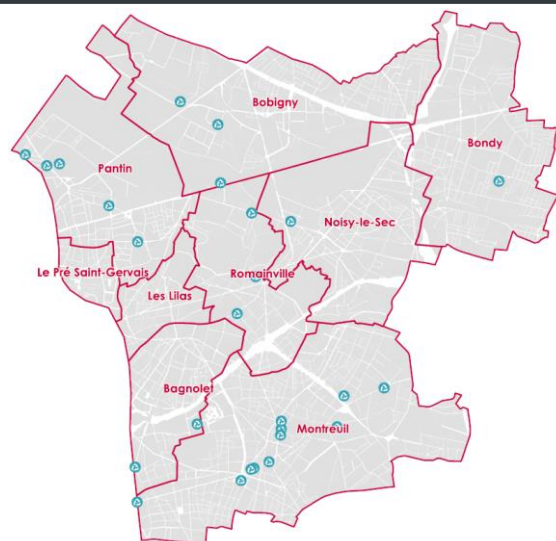


Figure 37 : Cartographie des structures de réemploi sur le Territoire en 2022

L'appel à projets a accompagné la création de projets de réemploi et de réparation : recycleries, Brico-thèques, et développé la collecte des objets réutilisables.

LA SENSIBILISATION

En parallèle des dispositifs d’information, des actions de sensibilisation sont menées en milieu scolaire et pour le Grand Public (Fête de ville ou de quartier, brocante, marché ou

Grand public

Animations de sensibilisation Grand Public

Les équipes d’Est Ensemble ont réalisé 20 animations en stand principalement sur la thématique Tri/Recyclage (1 355 participants).



Figure 38 : Stand de sensibilisation Grand Public

Actions de terrain

Des actions d’information régulières sont menées sur l’ensemble du territoire par les chargés de sensibilisation et de contrôle de l’espace public (CSCEP) pour :

- Sensibiliser les riverains au tri lors de la mise en service d’un point d’apport volontaire ou d’une collecte sélective,
- Sensibiliser les habitants au tri de leurs déchets après un refus de collecte,
- Sensibiliser les habitants à la bonne gestion des déchets.

événement à thématique environnement).autour de 4 grandes thématiques : le tri/recyclage, le gaspillage alimentaire, l’éco-consommation et le compostage.



Figure 39 : Support de communication (Mémotri)

Tableau 14 : Nombre d’animation en « Stands » et en « Pieds d’Immeubles »

Type d’animation	Nombre d’animations réalisées	Nombre de personnes sensibilisées
Stands	20	1 340
Pieds d’immeubles	2	15
Total	22	1 355

Les sensibilisations en « Porte à Porte » ont concerné principalement les nouvelles dotations, en bacs ou en points d’apport volontaire, ainsi que la relance de la collecte sélective.

Tableau 15 : Actions de sensibilisation en « Porte à porte »

Nombre de portes toquées	Nombre de personnes sensibilisées	Taux de participation
9 468	5 271	56 %



Scolaires

Sensibiliser le jeune public et particulièrement le public scolaire est un levier clé pour diffuser les messages de prévention et permettre des changements de comportement dans le temps.

Dans ce sens, pour donner suite à l'adoption du plan Zéro déchet par la collectivité, le pôle Sensibilisation et Prévention de la DPVD a élaboré et déployé un nouveau projet pédagogique de sensibilisation à destination des scolaires.

Ce projet, essentiellement à destination des classes élémentaires, est mis en place depuis septembre 2021. Il s'articule autour de plusieurs modules :

- 1) Un socle de base de sensibilisation avec une offre de 3 animations ponctuelles sur les thématiques du tri, du gaspillage alimentaire et de la propreté de l'espace public,
- 2) Des actions d'approfondissement du socle de base sur la gestion des déchets, le zéro déchet, le compostage, le textile,
- 3) La mise en place de projets opérationnels dans les écoles d'accompagnement au tri des papiers et des emballages.

602 Animations

10 381 personnes sensibilisées

Tableau 16 : Répartition des animations de sensibilisation scolaire et périscolaire

Type d'animation	Nombre d'animations réalisées
Tri/ Recyclage	361
Gaspillage alimentaire	51
Propreté urbaine	74
Gestion des déchets	24
Zéro déchet	30
Compostage	57
Textile	5

Tableau 17 : Répartition des animations de sensibilisation scolaire et périscolaire par commune

Ville	Nombre d'animations
Bagnole	53
Bobigny	135
Bondy	55
Le Pré Saint-Gervais	10
Les Lilas	4
Montreuil	5
Noisy-le-Sec	104
Pantin	46
Romainville	10

La répartition des actions de sensibilisation reste disparate sur le territoire car les demandes, des écoles et centre de loisirs, d'une commune à l'autre, sont très différentes. L'équipe animation s'attache à proposer de manière proactive des interventions dans les communes moins visitées afin de réduire les écarts.



Figure 40 : Animation dans une école du territoire

Les évènements

La Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) reste le temps fort de l'année.

Le thème de l'édition 2022 était le textile. Est Ensemble a conçu un programme avec:

- Des Villages Zéro Déchet, pour les scolaires et le grand public
- Des animations 'spéciales SERD' en milieu scolaire
- Une mise en lumière du réseau des ressourceries recycleries, nombreuses et très actives sur le territoire.
- Des animations à l'initiative des



Figure 41: Kakemono DIY de sensibilisation aux déchets textiles

Des animations 'spéciales SERD' en milieu scolaire

A l'occasion, l'équipe animation a conçu l'animation « Habillons nous plus responsable » permettant de mieux cerner les enjeux liés au textile et vêtements que nous portons (déchets, environnement, santé, social...).

Cette animation proposée pour 5 classes de l'école Aimé Césaire à Bondy vient rejoindre l'offre de l'équipe animation pour de futures actions.

Villages Zéro Déchet:

2 Villages Zéro Déchet ont eu lieu durant cette édition, l'un à Noisy-le-Sec, l'autre au Pré Saint-

équipements du territoire : bibliothèques, cinémas, conservatoire,... dans le respect du thème SERD.



Figure 42 : Animations ludiques destinées aux enfants

Gervais, le vendredi pour l'accueil des scolaires et le samedi pour l'accueil du grand public.

Des stands tenus par des agent-es d'Est Ensemble et de nombreux partenaires (associations et entreprises de l'ESS) ont permis d'aborder le « jeter moins et jeter mieux » en parlant de zéro déchet, de compostage, de réparation, de réemploi, de lutte contre le gaspillage alimentaire et de tri des déchets.

Une mise en lumière du réseau des ressourceries recycleries, nombreuses et très actives sur le territoire.

Est Ensemble s'est fait le relais de la programmation et des événements qui ont été organisés dans les nombreuses ressourceries du territoire.

L'objectif était de mettre en avant la richesse du réseau des recycleries et de monter aux usagers qu'ils disposent toujours d'une ressourcerie proche de chez eux.

Les ressourceries sollicitées ont organisé des visites guidées de leur locaux, des ateliers spécifiques autour de la couture,



Des animations à l'initiative des équipements du territoire : bibliothèques, cinémas, conservatoire,... dans le respect du thème SERD

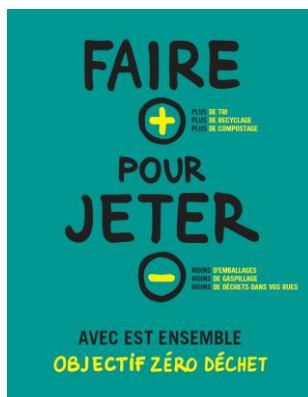
En collaboration avec la Direction de la Culture, des actions ont été organisées dans les équipements d'Est Ensemble, sur leur initiative:

- Sensibilisation à la bibliothèque Romain Rolland à Pantin sur le thème de la gestion des déchets
- Une matinée de l'emploi sur les métiers de la gestion des déchets ou de leur prévention à la bibliothèque de Bondy.
- Un débat avec l'autrice de 'Des paillettes sur mon compost' à la bibliothèque Robert Desnos de Montreuil.
- Un concert au conservatoire de Romainville pour l'inauguration du composteur de quartier du jardin Casse-Dalle.



Figure 43 : Animation à l'initiative d'un équipement du territoire

Tout au long de la SERD et dans le cadre de la campagne de communication qui s'intitule « **Faire + pour Jeter -** » (Affichage et distribution de dépliants), les habitants ont



DÉCHETS : ÇA DÉBORDE !

« L'augmentation continue de nos déchets est insoutenable pour la planète comme pour les finances publiques. Pour sortir de l'impasse écologique et améliorer notre cadre de vie, chacune et chacun a un rôle à jouer. Tri, recyclage, séparation, compostage, Est Ensemble met réciproquement le cap vers le zéro déchet. »
Patrice Bessac
Président d'Est Ensemble

A l'échelle des neuf villes d'Est Ensemble



C'est quoi la mission d'Est Ensemble ?

Dans les neuf villes du territoire, Est Ensemble collecte, traite et participe à la valorisation des déchets. Ce service public du quotidien est financé par votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères. En bref, c'est :

- la collecte des déchets : ordures ménagères, emballages recyclables et verre, encombrants et déchets végétaux
- la collecte des déchets sauvages et des corbeilles de rue
- le déploiement du compostage de proximité
- la gestion des déchèteries fixes et mobiles
- la sensibilisation à la réduction des déchets auprès des habitants

À VOUS DE JOUER !

En France, 89% des foyers trient leurs déchets, et vous ?



Un doute sur les consignes ? Consultez :
montri geodechets.fr 0805 055 055

ENSEMBLE, CAP VERS LE ZÉRO DÉCHET

Est Ensemble s'est fixé pour objectif de réduire de 20% les déchets non valorisables, incinérés ou enfouis, d'ici 2026. Cela représente 25 000 tonnes de déchets en moins, soit 150 kg par habitant et par an. Plus de tri et de recyclage, encore plus de points de collecte près de chez vous, plus de prévention dans nos villes, mais aussi moins d'emballages et moins de gaspillage. Agissons ensemble !

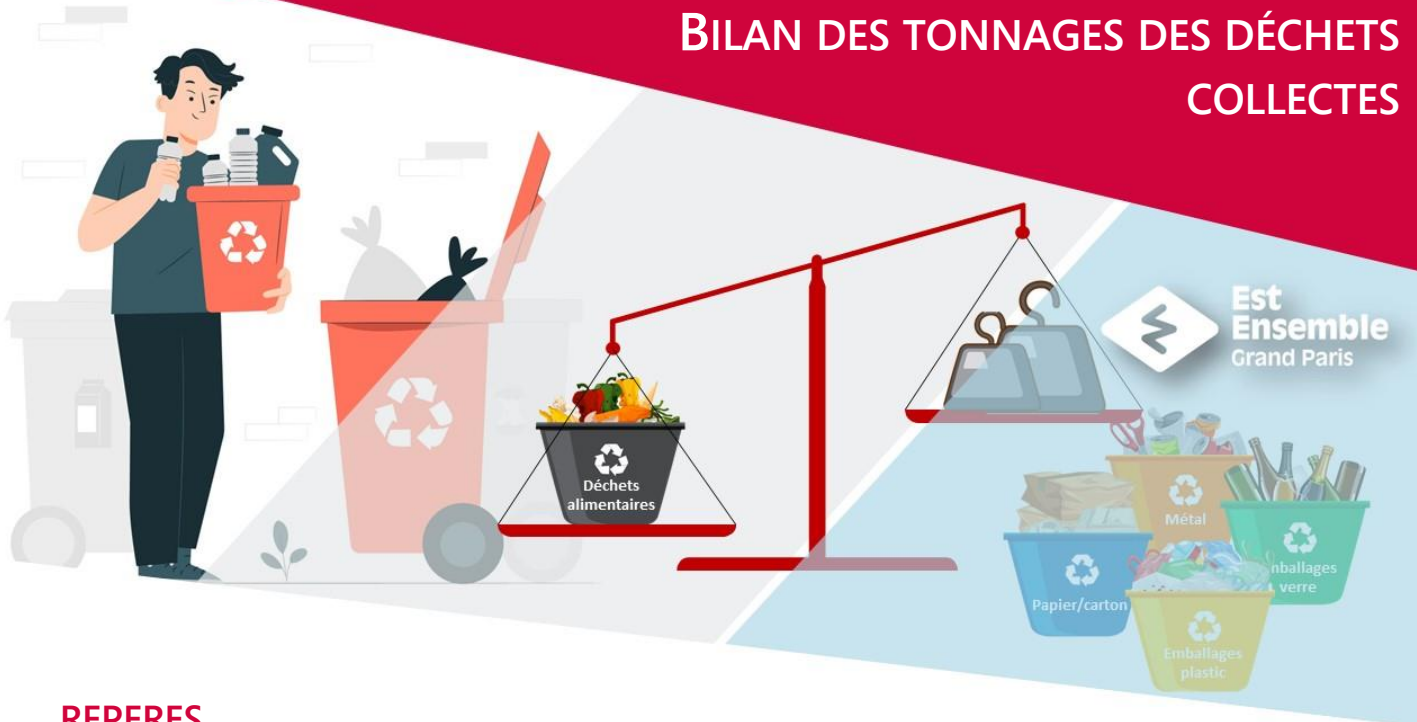


été invités à (re)découvrir les bons gestes à adopter pour réduire leurs déchets de façon simple et vertueuse et à en savoir plus sur l'engagement d'Est Ensemble en matière de zéro déchet :

- Un nouveau marché de collecte effectif au cours de l'année 2023 basé sur l'harmonisation et la simplification du service, l'optimisation des collectes et le renforcement de la prévention et de la sensibilisation partout sur le Territoire ;
- Le développement d'un nouveau service de collecte des déchets alimentaires ;
- Un plan zéro déchet poursuivant l'objectif de diminuer de 20% les déchets non valorisables d'ici 2026.

Cette première campagne s'inscrit dans un plan pluriannuel de communication pour la prévention et la réduction des déchets au niveau territoire d'Est Ensemble.

BILAN DES TONNAGES DES DÉCHETS COLLECTES



REPERES

Validé en juin 2021, le « plan Zéro Déchet » a parmi ces principaux objectifs, de réduire de 20 % les quantités des déchets ultimes dans les déchets ménagers et assimilés entre 2021 et 2026.

Dans cette perspective, il a été acté de redéfinir en profondeur le modèle de service et de développer les collectes sélectives sur l'ensemble du territoire à l'occasion du lancement du futur marché de collecte.

En 2022, le ratio de déchets ultimes produits par habitant est inférieur au ratio de l'année 2019.

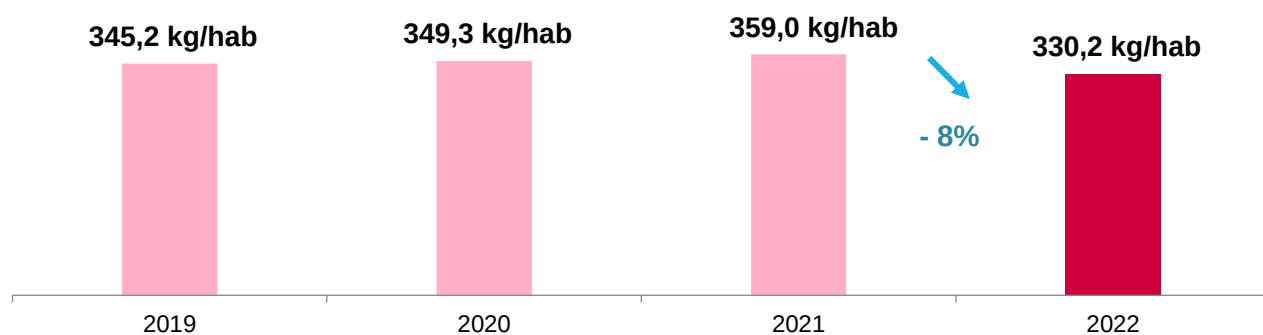


Figure 44 : Evolution de la production de déchets ultimes (en tonnes)



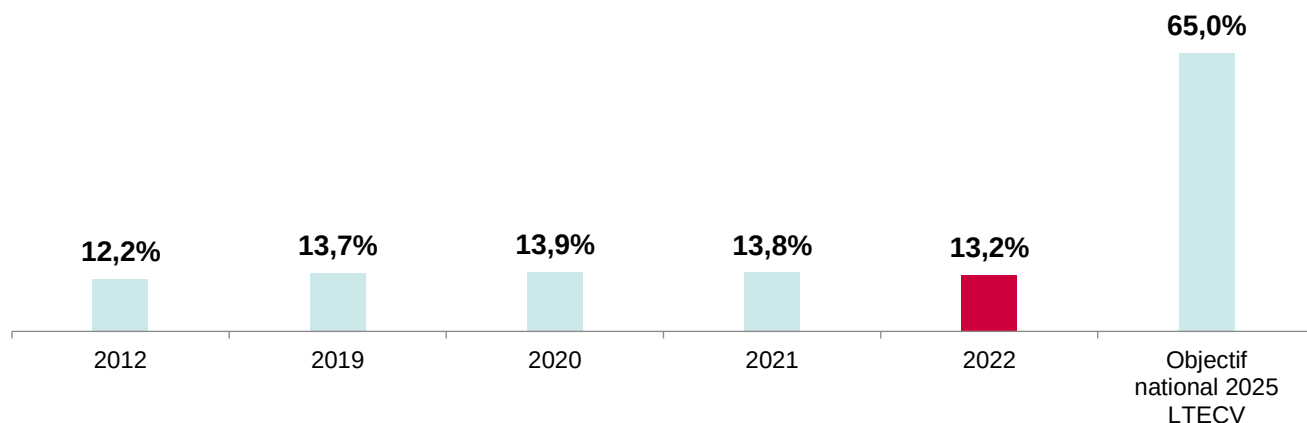


Figure 45 : Evolution du taux de la valorisation (hors gravats) du Territoire

La loi anti-gaspillage est composée de 130 articles répartis sous six titres :



- Titre I : Objectifs stratégiques de gestion et de prévention de la production de déchets
- Titre II : Information du consommateur
- Titre III : Favoriser le réemploi et la réutilisation ainsi que l'économie de la fonctionnalité et servicielle dans le cadre de la lutte contre le gaspillage
- Titre IV : La responsabilité des producteurs
- Titre V : Lutte contre les dépôts sauvages
- Titre VI : Dispositions diverses

Malgré un taux de valorisation stable et faible (13,2%), la production de déchets dit « ultimes » par habitant est en baisse (- 29kg vs 2021 et -15kg vs 2019). En 2022, le ratio de déchets ultimes produits par habitant est inférieur au ratio de l'année 2019.

Ce résultat permet de nuancer la faible performance de valorisation, car il est de bon augure pour l'atteinte de l'objectif de réduction (-20%) du plan Zéro Déchet.

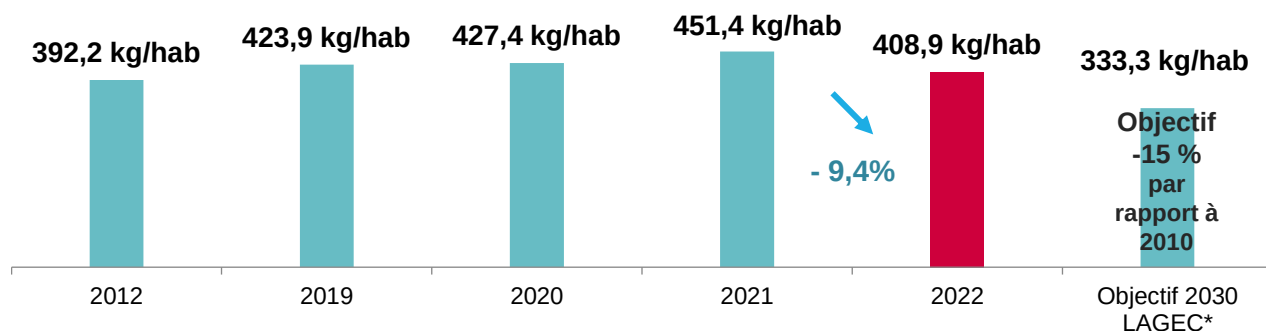


Figure 46 : Evolution de la production de DMA (OM, MM, Verre, OE, Déchèterie, DV, DA, Textile)

FAIRE



PLUS DE TRI
PLUS DE RECYCLAGE
PLUS DE COMPOSTAGE

POUR JETER



MOINS D'EMBALLAGES
MOINS DE GASPILLAGE
MOINS DE DÉCHETS DANS VOS RUES

AVEC EST ENSEMBLE
OBJECTIF ZÉRO DÉCHET



**Est
Ensemble**
Grand Paris

pour le climat
et la justice sociale

Bagnolet . Bobigny
Bondy . Le Pré Saint-Gervais
Les Lilas . Montreuil
Noisy-le-Sec . Pantin
Romainville

PRESENTATION DES TONNAGES TRAITES



CHIFFRES CLÉS

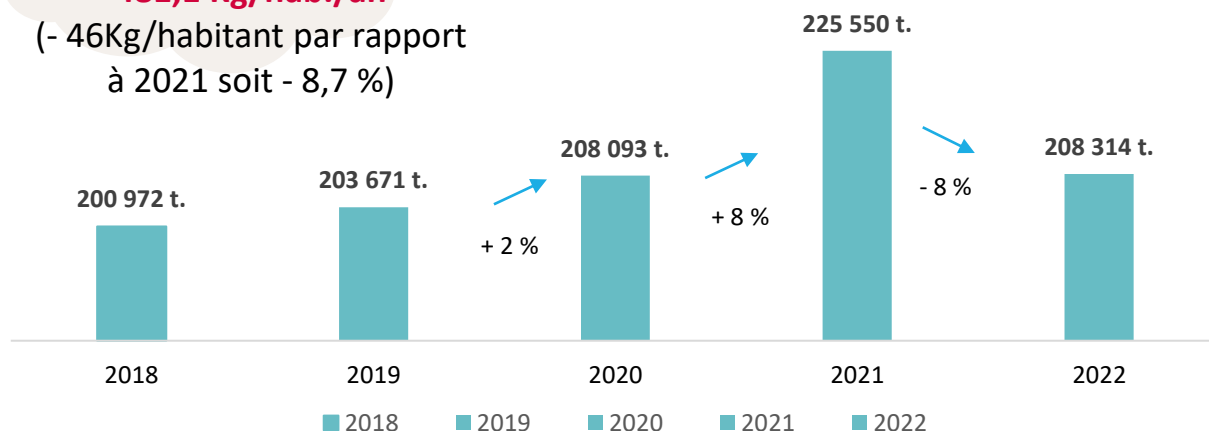
208 314 tonnes/an(- 17 236 t. par rapport à 2021
soit - 7,6 %)**481,1 Kg/hab./an**(- 46Kg/habitant par rapport
à 2021 soit - 8,7 %)

Figure 47 : Evolution des déchets municipaux du territoire

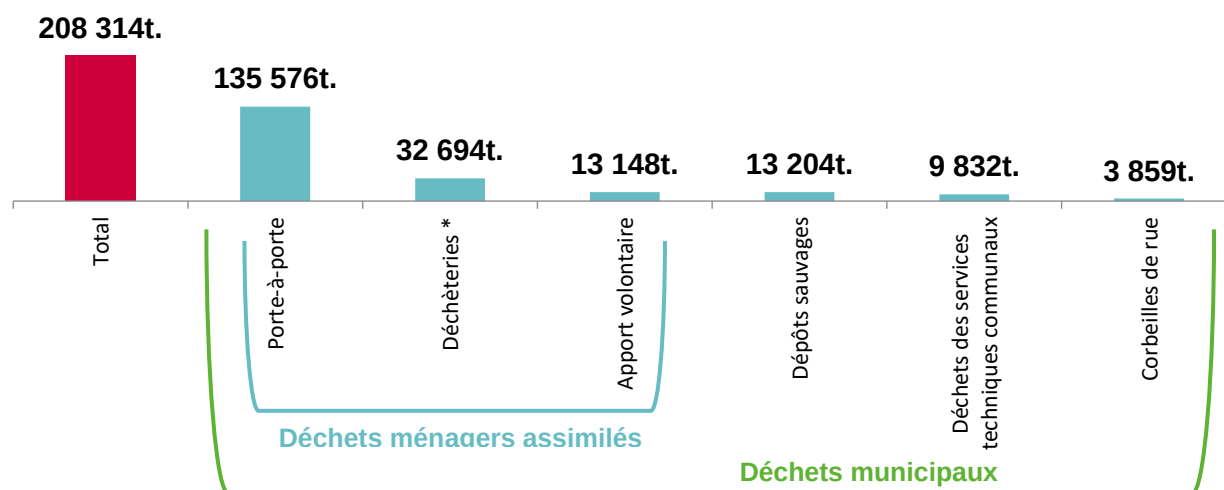


Figure 48 : Répartition des déchets collectés sur le territoire d'Est Ensemble par activité en 2022 (en tonnes)

* Les déchets des déchèteries comprennent celle de Romainville (4 356 tonnes) qui est gérée par le SYCTOM.

Les déchets déposés dans les déchèteries de la ville de Paris ne sont pas inclus faute d'informations sur les quantités apportées par les usagers d'Est Ensemble.

Tableau 18 : Evolution des tonnages collectés

TYPE DE COLLECTE (en tonnes)	2020	2021	2022	Evol n-1
Total	208 093 t.	225 550 t.	208 314 t.	-7,6 %
Porte-à-porte	142 028 t.	142 662 t.	135 576 t.	-5,0 %
Déchèterie	32 364 t.	42 989 t.	32 694 t.	-23,9 %
Apport volontaire	12 708 t.	13 721 t.	13 148 t.	-4,2 %
Dépôts sauvages	10 329 t.	10 313 t.	13 204 t.	+28,0 %
Déchets des communes	7 326 t.	12 059 t.	9 832 t.	-18,5 %
Corbeilles	3 338 t.	3 806 t.	3 859 t.	+1,4 %

Tableau 19 : Evolution des tonnages collectés par flux

Tonnages collectés	2020	2021	2022	Evol n-1
Ordures ménagères résiduelles	124 789 t.	126 437 t.	121 402 t.	- 4 %
Tout venant (Déchèterie)	14 701 t.	19 020 t.	12 890 t.	- 32 %
Multi-matériaux	11 233 t.	11 634 t.	11 189 t.	- 4 %
Encombrants	11 084 t.	9 662 t.	7 981 t.	- 17 %
Dépôts Sauvages	10 329 t.	10 313 t.	13 204 t.	+ 28 %
Corbeilles de rue	3 338 t.	3 806 t.	3 859 t.	+ 1 %
Gravats (Déchèterie)	9 163 t.	13 457 t.	12 275 t.	- 9 %
Verre	5 849 t.	5 862 t.	5 482 t.	- 6 %
Bois (Déchèterie)	1 902 t.	2 755 t.	1 086 t.	- 61 %
Déchets végétaux (Déchèterie/PàP)	1 246 t.	1 815 t.	1 596 t.	- 12 %
Biodéchets	592 t.	1 024 t.	1 164 t.	+ 14 %
Textiles	330 t.	460 t.	461 t.	0 %
Bennes éco mobilier (Déchèterie)	213 t.	678 t.	1 126 t.	+ 66 %
DEEE (Déchèterie)	144 t.	132 t.	115 t.	- 13 %
Carton (Déchèterie)	94 t.	138 t.	118 t.	- 15 %
Déchets dangereux (Déchèterie)	42 t.	46 t.	161 t.	+ 253 %
Pneus (Déchèterie)	28 t.	40 t.	67 t.	+ 66 %

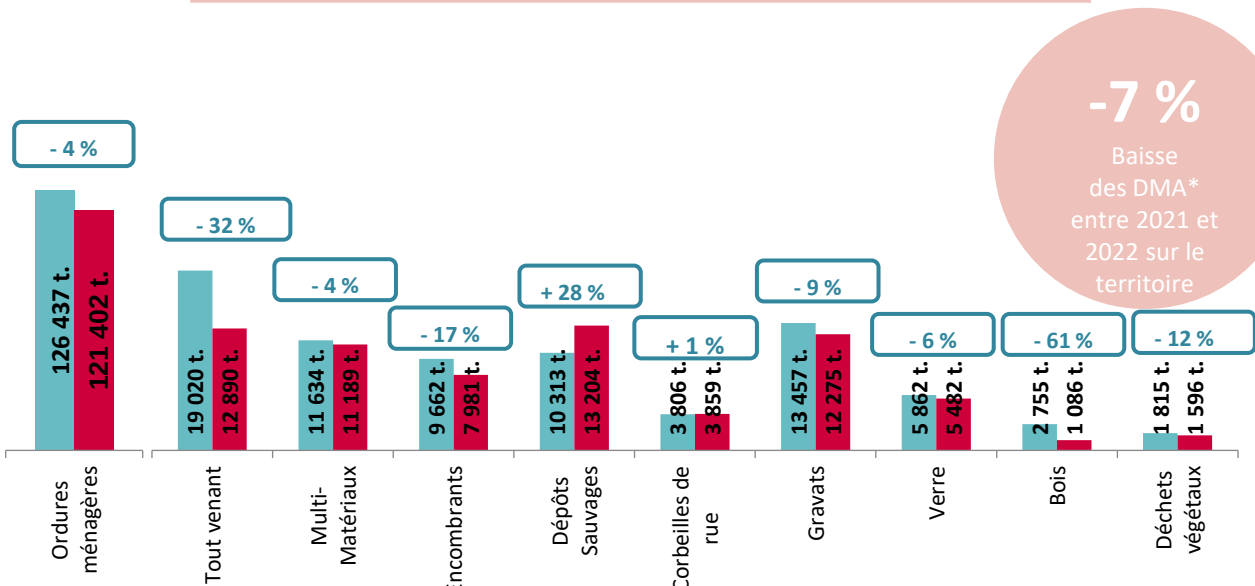


Figure 49 : Principaux flux de déchets collectés sur le territoire d’Est Ensemble en 2022 (en tonnes)

* Dépôts sauvages compris



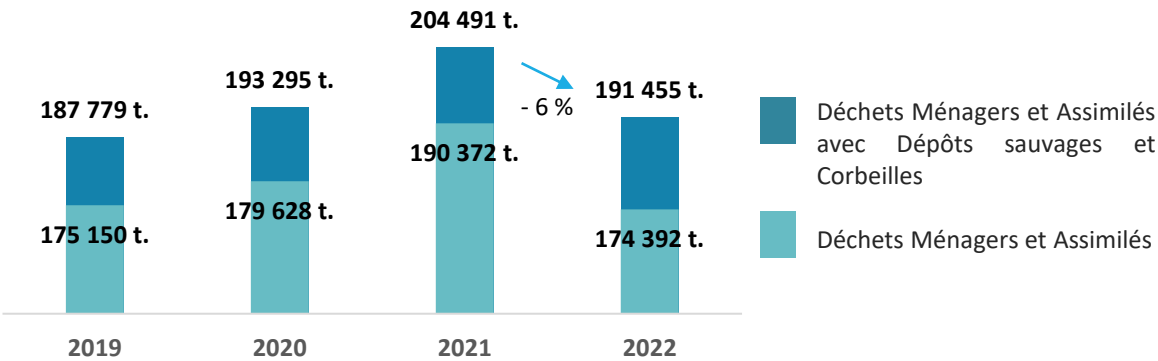


Figure 50 : Evolution du tonnage des déchets ménagers et assimilés, des tas sauvages et des corbeilles de rue sur le territoire (en tonnes) - (Hors tonnage déchèterie du SYCTOM)

Tableau 20 : Evolution du ratio par habitant des déchets ménagers, des tas sauvages et des corbeilles de rue sur le territoire (en tonnes) - (Hors tonnage déchèterie du SYCTOM)

Ratio par habitant	2019	2020	2021	2022
DMA	419 kg/hab	423 kg/hab	445 kg/hab	403 kg/hab
DMA + DS + CR	449 kg/hab	455 kg/hab	478 kg/hab	442 kg/hab

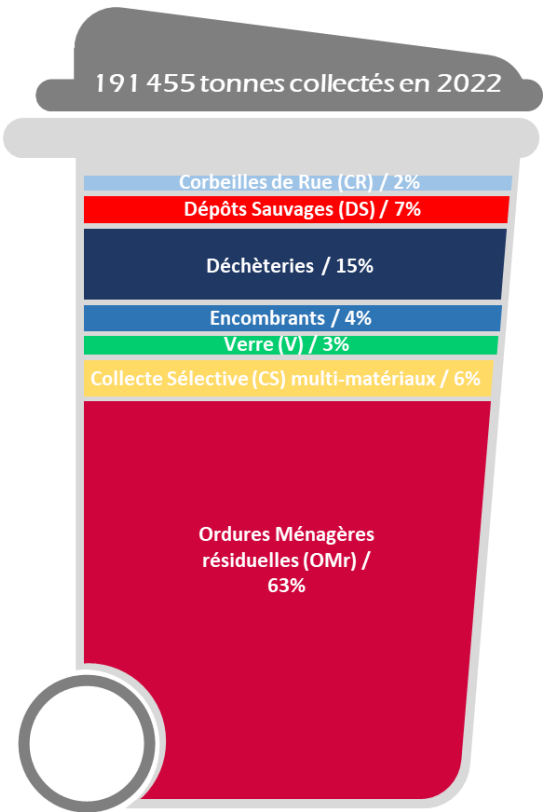


Figure 51 : Décomposition des DMA par flux

Le journal du Grand Paris

Entreprises / Territoires / Innovations / Attractivité

P. 02 —

REPÈRES

Est Ensemble :
un territoire pluriel.

P. 16 —

JUSTICE CLIMATIQUE

L'adaptation du territoire aux
exigences environnementales
se décline dans toutes les
dimensions.

P. 36 —

JUSTICE SOCIALE

Permettre à chaque habitant
de travailler, se loger,
s'émanciper.

*Ensemble
pour faire vivre
notre territoire*



**Est
Ensemble**
Grand Paris

Pour le climat
et la justice sociale!



Les ordures ménagères et assimilées résiduelles

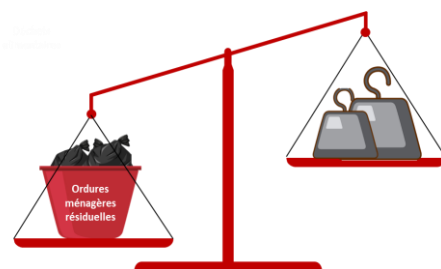
Les Ordures Ménagères Résiduelles constituent 63 % des déchets ménagers collectés (hors corbeilles et déchèterie du SYCTOM).

La collecte des OMR est principalement réalisée en porte à porte (93% des tonnages sont issus de la collecte en porte à porte vs 7% issus de l'apport volontaire)

En moyenne, un usager produit 280,4 kg d'ordures ménagères résiduelles par an. Le ratio par habitant a diminué de 15,1kg/hab., soit une baisse de 5,1 % par rapport à l'année précédente. Deux hypothèses expliquent cette baisse :

- Un retour à des modes de consommations et des pratiques plus proches des périodes antérieures à la crise sanitaire (Covid)
- Une réduction du pouvoir d'achat consécutive à l'inflation économique

Néanmoins, ce ratio peut encore baisser en renforçant le geste de tri pour détourner le verre, les emballages et les déchets alimentaires, des collectes des ordures ménagères.



CHIFFRES CLÉS

121 402 tonnes/an

(- 5 035 t. par rapport à 2021 soit
- 4,0 %)

280,4 kg/hab./an

(-15,1 kg/habitant par rapport
à 2021 soit - 5,1%)

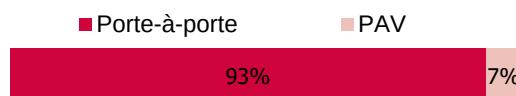
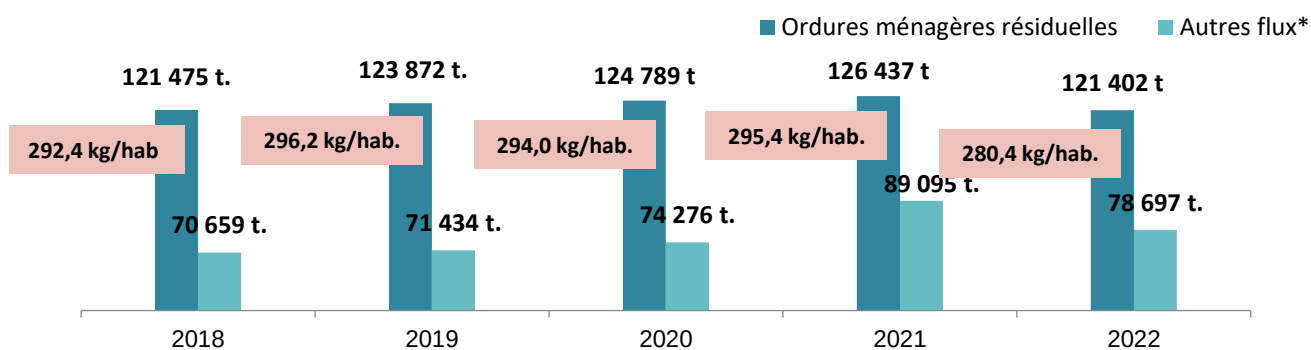


Figure 52 : Répartition du tonnage OMR par mode de collecte

Tableau 21 : Evolution de la population, du tonnage OMR et du ratio de production par habitant

	2018	2019	2020	2021	2022	Evol n-1
Population	415 438	418 239	424 430	427 949	433 037	+ 1,2 %
Ordures ménagères résiduelles (OMR)	121 475 t.	123 872 t.	124 789 t.	126 437 t.	121 402	- 4,0 %
Ratio par habitant	292 Kg/hab.	296 Kg/hab.	294 Kg/hab.	295 Kg/hab.	280 Kg/hab.	- 5,1 %



*Autres flux : Verre, collecte sélective multi-matériaux, déchèterie, objets encombrants, déchets végétaux, biodéchets, textile, dépôts sauvages, déchets des services des communes

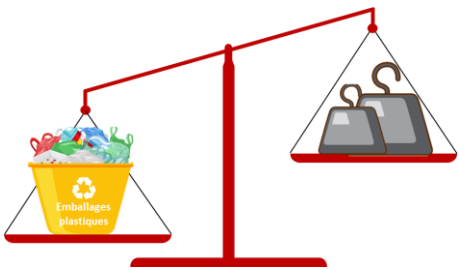
Figure 53 : Répartition entre les ordures ménagères résiduelles et les autres flux

La collecte sélective multi-matériaux

11 189 tonnes de cartons, papiers et emballages en plastique ont été collectées en porte-à-porte (bacs à couvercle jaune) ou en apport volontaire.

Contrairement à l'année précédente, les tonnages sont en recul. Proportionnellement, la baisse plus marquée en apport volontaire (-6 %) qu'en porte à porte (- 2 %).

Les tonnages de la collecte sélective multi-matériaux ont une évolution similaire à ceux des ordures ménagères résiduelles.



CHIFFRES CLÉS

11 189 tonnes/an

(- 445 t par rapport à 2021 soit - 3,8%)

25,8 kg/hab./an

(- 1,3 kg/habitant par rapport à 2021 soit - 5,0%)

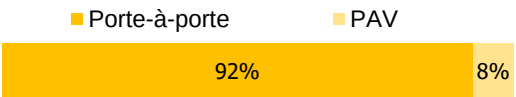


Figure 54 : Répartition du tonnage multi-matériaux par type de collecte

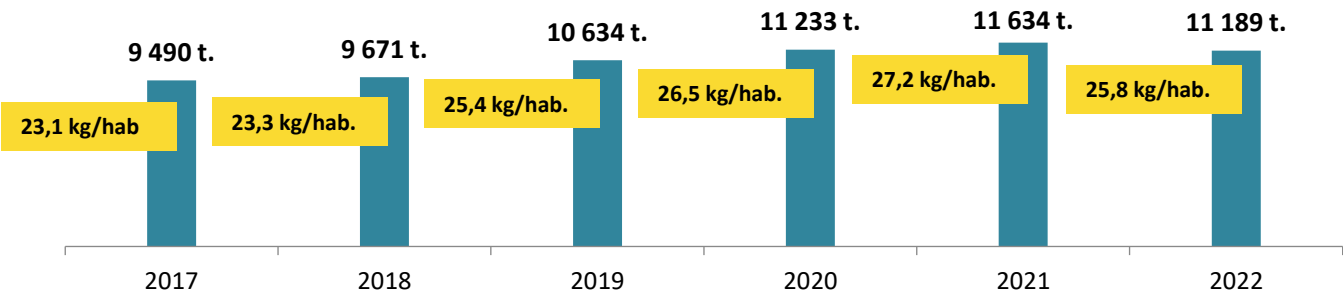
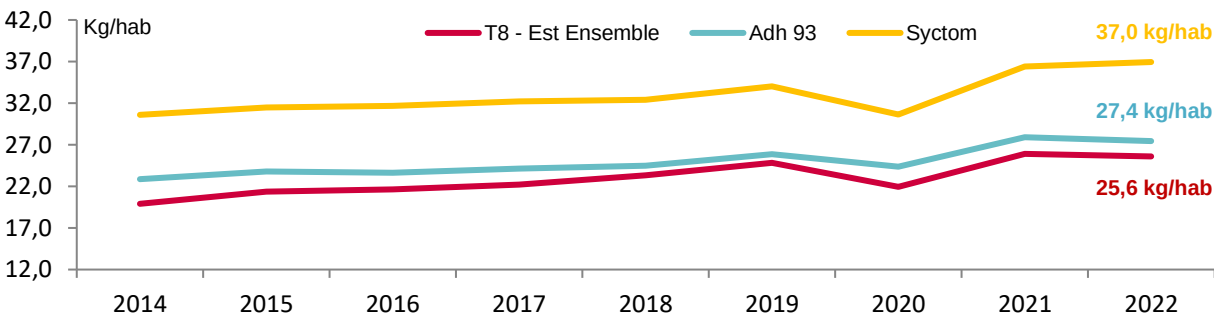


Figure 55 : Evolution du tonnage et du ratio par habitant des collectes multi-matériaux



* Source SYCTOM - le calcul du ratio est réalisé sur la base des tonnages réceptionnés et acceptés

Figure 56 : Performance de tri des Multi-matériaux hors Verre d'Est Ensemble

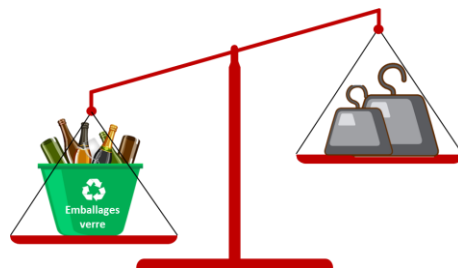


La collecte du verre

La collecte du verre est, elle aussi, en diminution par rapport à 2021. Pareillement, le ratio par habitant diminue légèrement en raison de l'augmentation de la population.

La répartition entre les modes de collecte reste similaire aux années précédentes.

Il y a un potentiel d'amélioration important dans la collecte de verre, car les performances de tri sont encore inférieures à celles du SYCTOM.



CHIFFRES CLÉS

5 482 tonnes/an

(- 380 t. par rapport à 2021
soit - 6,5 %)

12,7 kg/hab./an

(- 1 kg/habitant par rapport
à 2021 soit - 7,6 %)

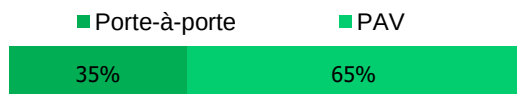


Figure 57 : Répartition du tonnage verre par type de collecte

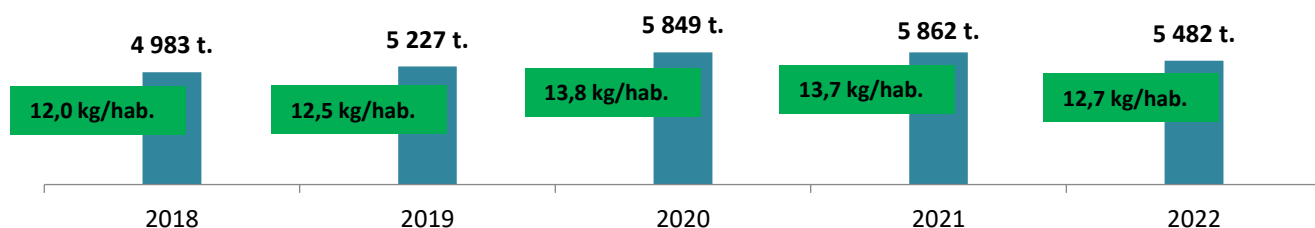
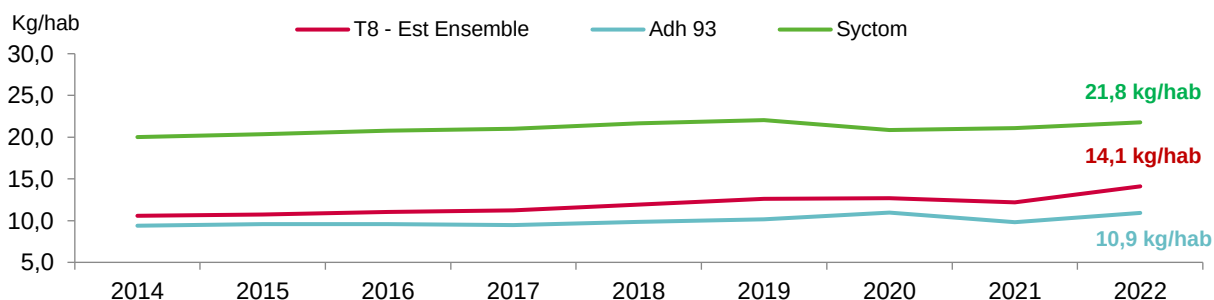


Figure 58 : Evolution du tonnage et du ratio par habitant des collectes du verre



* Source SYCTOM - Le calcul du ratio se fait sur la base des tonnages réceptionnés et acceptés. En 2021, le traitement du verre collecté lors du dernier trimestre n'a été réalisé qu'en début d'année 2022, la performance de tri affichée pour 2022 est majorée par rapport à la réalité. (Effet de stock)

Figure 59 : Performance de tri du verre d'Est Ensemble

Audit du dispositif de la collecte du verre sur le territoire

L’audit, réalisé par l’Observatoire Régional des Déchets de l’Île-de-France (ORDIF), met en exergue un captage du verre améliorable.

Alors que le verre est la plus ancienne des collectes sélectives du territoire et qu’il s’agit d’un matériau très facilement identifiable, il représente encore **5 à 6%** de la composition des ordures ménagères résiduelles.

Autrement dit, si ces 5 à 6% de verre présent dans les ordures ménagères résiduelles étaient triés, les tonnages de verre seraient **multipliés par 2**.

A ce jour, le taux de captage du verre de notre territoire est inférieur à 50%.

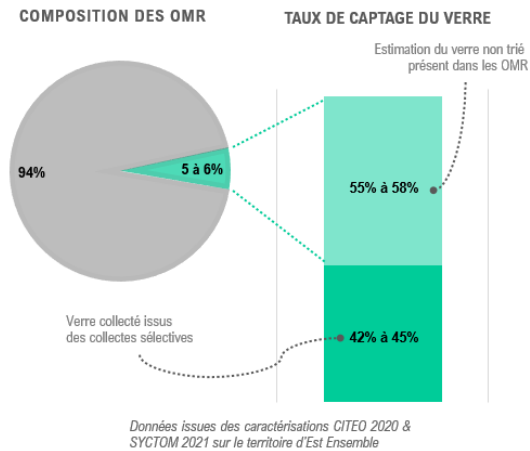


Figure 60 : Tonnage collecté et coûts de gestion / Mode de collecte

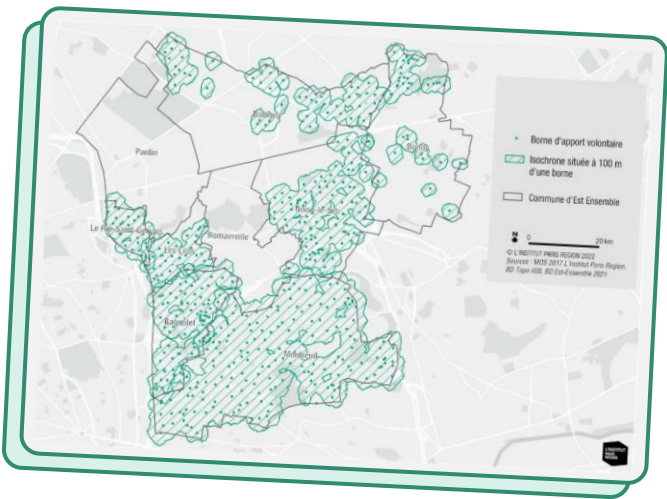


Figure 61 : Réseau des points d'apport volontaire verre

PAP

35 % du tonnage Verre et 56% du coût de gestion

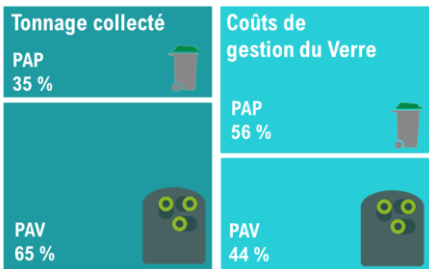


Figure 62 : Tonnage collectés et coûts de gestion / Mode de collecte

✓ UN MAILLAGE COHÉRENT DES PAV SUR LE TERRITOIRE

Bien que l’analyse cartographique réalisée par L’ORDIF indique une bonne desserte du territoire en point d’apport volontaire, Est Ensemble a cependant décidé de densifier son réseau et plantera progressivement une cinquantaine de bornes à verre supplémentaires pour améliorer les tonnages collectés.

✓ UNE BONNE ACCESSIBILITÉ POUR LES PROFESSIONNELS

Périmètre d’analyse :

- Communes en apport volontaire
- Cafés, Hotels et Restaurants (CHR) avec gisement potentiel verre [restauration traditionnelle, débit de boisson & hôtel]

96% des professionnels localisés à moins de 100m d’un PAV [1,7min à pied]

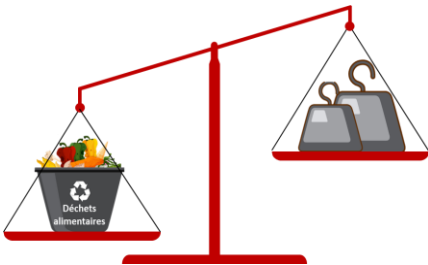
89% des professionnels localisés à moins de 50m d’un PAV [1min à pied]



La collecte des déchets alimentaires

En 2022, il y a eu une augmentation de 18 % dans les quantités de déchets alimentaires collectées, en comparaison avec l'année 2021.

Bien que les quantités de déchets alimentaires collectées auprès des ménages aient enregistré une diminution moyenne, les quantités collectées auprès des entreprises ont continué de croître. Cette tendance s'explique principalement par l'augmentation du nombre de professionnels bénéficiant du service en 2022.



CHIFFRES CLÉS

1 163 tonnes/an
(+ 176 t. par rapport à 2021 soit +18 %)

Tableau 22 : Evolution des tonnages de déchets alimentaires collectés

2018	2019	2020	2021	2022
351 t	720 t	576 t	987 t	1163 t

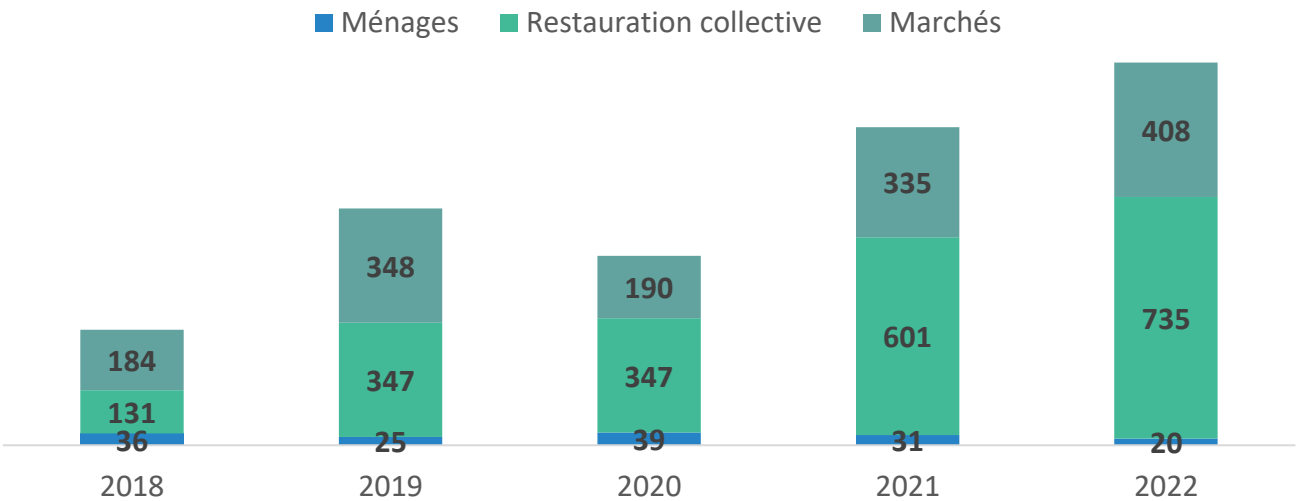
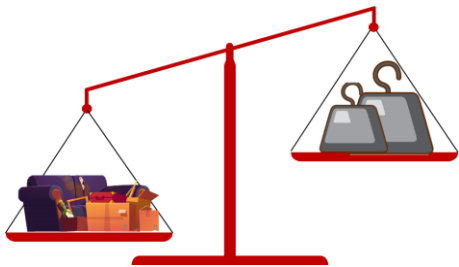


Figure 63 : Evolution et répartition du tonnage des déchets alimentaires collectés par typologie de producteurs

Les encombrants et les dépôts sauvages

En 2022, la collecte des encombrants a diminué par rapport à l'année précédente, mais les tonnages de dépôts sauvages ont considérablement augmenté, suite au renforcement des prestations, conformément à l'objectif d'amélioration de la propreté du territoire du plan Zéro Déchet.

La collecte des encombrants est étroitement liée à celle des dépôts sauvages, car tout objet déposé en dehors des heures ou critères prévus est considéré comme un dépôt sauvage.



CHIFFRES CLÉS

7 981 tonnes d'encombrants/an
(- 1 681 t. par rapport à 2021
soit - 17,4 %)

13 204 tonnes de dépôts sauvages/an
(2 891 t. par rapport à 2021
soit + 28,0 %)

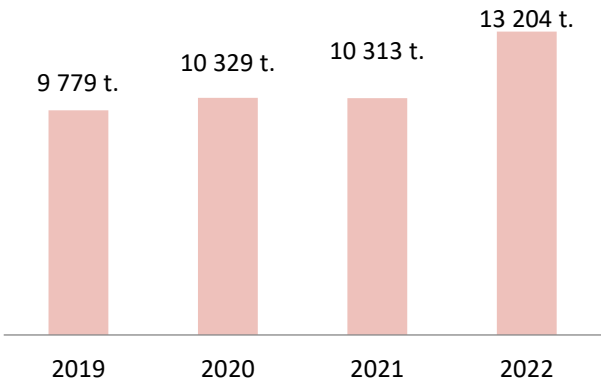


Figure 64 : Evolution du tonnage de dépôts sauvages

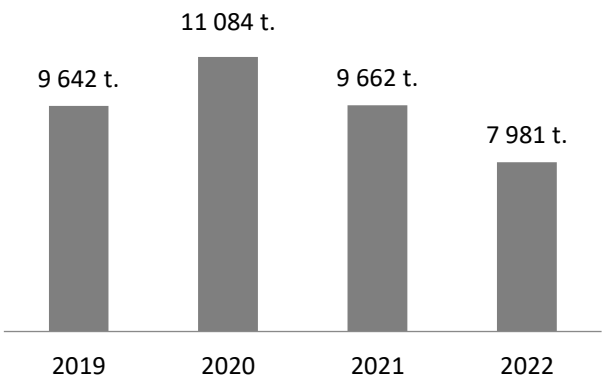


Figure 65 : Evolution du tonnage d'encombrants

La collecte en porte-à-porte des encombrants est mise en place dans toutes les communes, les usagers peuvent également les apporter en déchèterie.

Le tonnage global du flux (encombrants + dépôts sauvages + apports en déchèterie) a baissé de 12,6% par rapport à 2021 (34 075t vs 38 994t)

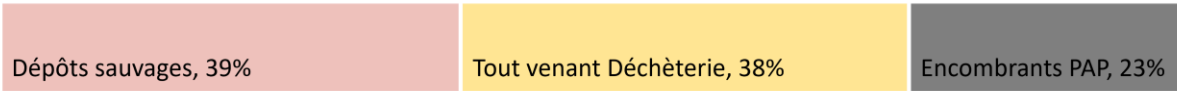


Figure 66 : Répartition des tonnages encombrants au sens large



Les déchets végétaux

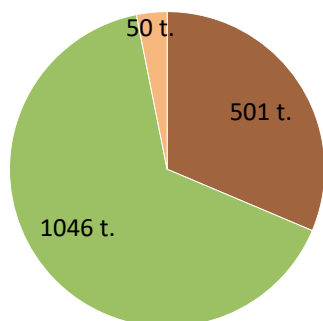
Sur notre territoire, il existe trois modes de collecte : en déchèterie, en porte-à-porte et en parc à déchets végétaux.

Les déchets végétaux peuvent être déposés toute l'année dans les déchèteries de Bondy et Montreuil. Ils sont collectés une fois par semaine de mi-mars à fin novembre en porte à porte dans les zones majoritairement pavillonnaires. Cette collecte couvre à peu près 15 % du territoire.



CHIFFRES CLÉS

1 596 tonnes /an
(- 219 t. par rapport à 2021
soit – 12 %)



■ Apport en déchèterie ■ Porte à porte ■ Parcs à sapin

Figure 67 : Répartition des tonnages des déchets végétaux par mode de collecte

Depuis 2016, des points de collecte sont installés sur la voirie et recueillent les sapins de Noël apportés par les usagers. Ces installations ont permis la collecte de 50 tonnes de sapins de Noël en 2022.

Quel que soit le mode de collecte, les déchets végétaux sont acheminés vers des plates-formes de compostage à Chalifert (77), Mitry-Mory (77) et Roissy (95) pour être valorisés.

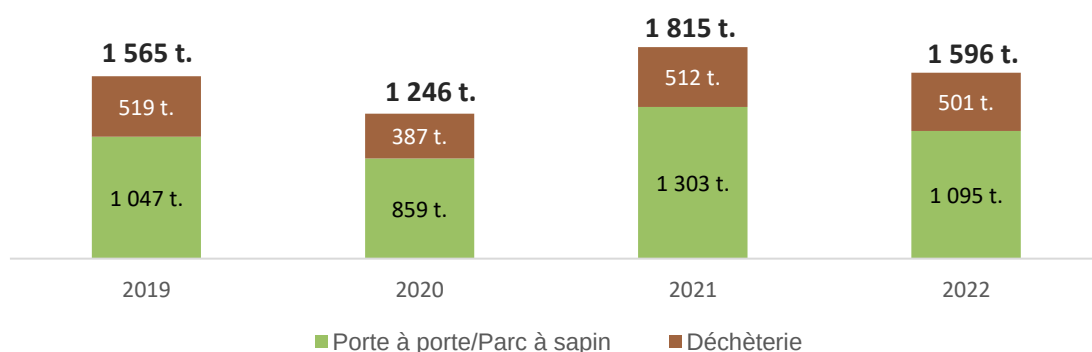


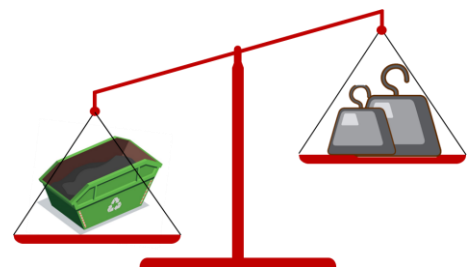
Figure 68 : Evolution annuelle des tonnages collectés de déchets végétaux

La collecte en déchèterie

Les tonnages collectés en déchèterie ont diminué en 2022 (-23% vs 2021). Cette baisse est consécutive à un accroissement du contrôle d'accès (interdiction aux professionnels). Parallèlement, le tri des apports a également été renforcé.

Les baisses les plus notables concernent les apports de tout venant (-32,2%, soit -6 1130 tonnes) et les gravats (-8,8%, soit -1 182 tonnes). Le renforcement du tri a, quant à lui, eu un impact direct sur les tonnages de bois (-1 665 tonnes) et sur la benne éco-mobilier (+447t).

Ces tonnages ne prennent pas en compte les dépôts effectués auprès des 2 déchèteries parisiennes (Porte des Lilas et Porte de Pantin car aucune d'information).



CHIFFRES CLÉS

32 694 tonnes/an
(- 10 295t. par rapport à 2021
soit – 23,9 %)

75,5 kg/hab./an
(- 25,0 kg/habitant par rapport
à 2021 soit – 24,8 %)

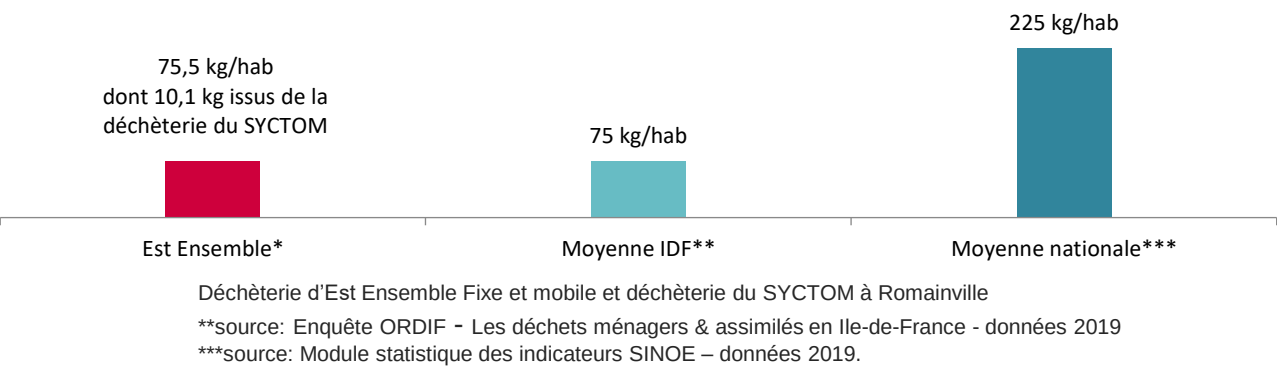


Figure 69 : Tonnage moyen collecté par habitant en déchèterie

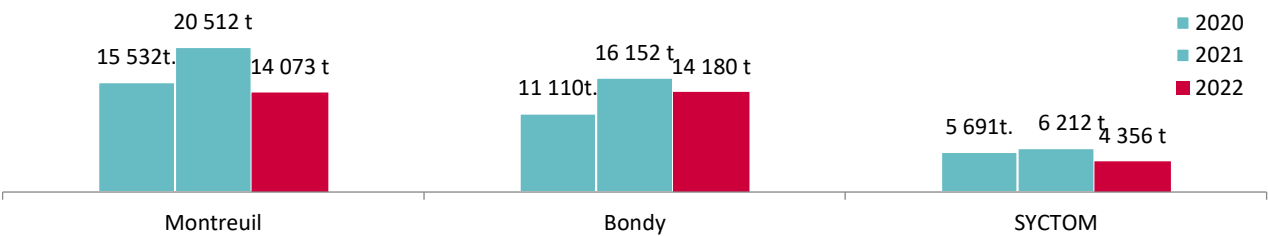


Figure 70 : Evolution des tonnages collectés par déchèterie

La baisse des tonnages est notable sur les deux déchèteries d'Est Ensemble, mais elle est plus appuyée sur la déchèterie de Montreuil (- 31% sur Montreuil et -12% Bondy). Les

apports sont également en baisse sur la déchèterie de Romainville appartenant au SYCTOM (-30%).



Tableau 23 : Détails des tonnages collectés dans les déchèteries fixes gérées par Est Ensemble

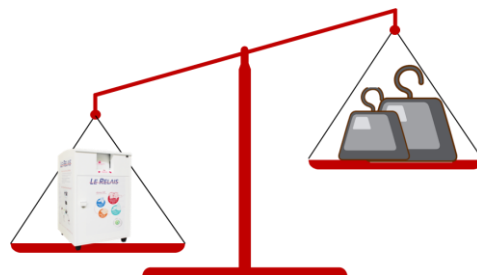
Flux de déchets acceptés par les déchèteries de Bondy et Montreuil	2018	2019	2020	2021	2022
Total Déchèterie Fixe	25 544 t.	25 632 t.	26 642 t.	36 664 t.	28 247 t
Déchèterie de Montreuil					
Tout venant	7 417 t.	7 811 t.	7 132 t.	8 013 t.	6 184 t
Pneus	28 t.	29 t.	28 t.	40 t.	54 t
Carton	91 t.	120 t.	94 t.	138 t.	118 t
Déchets végétaux	194 t.	400 t.	285 t.	427 t.	322 t
Gravats	6 842 t.	7 136 t.	6 236 t.	9 494 t.	5 841 t
Bois	1 380 t.	1 483 t.	1 546 t.	1 782 t.	819 t
Eco Mobilier	673 t.	821 t.	107 t.	496 t.	523 t
DEEE	77 t.	93 t.	61 t.	76 t.	69 t
Déchets dangereux	48 t.	45 t.	42 t.	46 t.	161 t
Sous-total Déchèterie Montreuil	16 749 t.	17 938 t.	15 532 t.	20 511 t.	14 091 t
Déchèterie de Bondy					
Tout venant	5 154 t.	4 588 t.	7 546 t.	10 904 t.	6 622 t
Pneus	-	2 t.	-	0	12 t
Déchets végétaux	187 t.	119 t.	102 t.	85 t.	179 t
Gravats	2 889 t.	2 606 t.	2 927 t.	3 963 t.	6 434 t
Bois	372 t.	252 t.	348 t.	962 t.	261 t
Eco Mobilier	115 t.	69 t.	106 t.	182 t.	603 t
DEEE	79 t.	59 t.	82 t.	57 t.	46 t
Sous-total Déchèterie Bondy	8 795 t.	7 695 t.	11 110 t.	16 152 t.	14 157 t

En parallèle, via le service de déchèterie mobile, 91 tonnes de déchets ont été collectées sur l'année 2022.

La collecte des textiles

Les 100 bornes situées sur l'espace public ont permis la collecte de 411 tonnes de textiles (vs 460 tonnes en 2021).

En triant les vêtements, les citoyens participent à la préservation des ressources et contribuent aussi à l'insertion de personnes en difficulté.



CHIFFRES CLÉS

411 tonnes de textiles en 2022

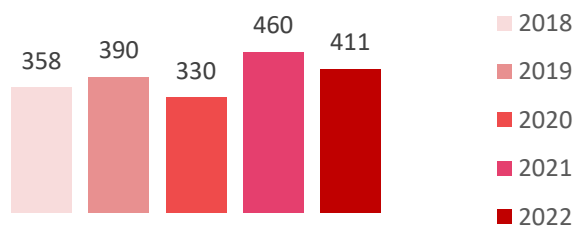


Figure 71 : Evolution du tonnage des textiles

PERFORMANCE DE COLLECTE

Qualité de la collecte sélective multi-matériaux

Le taux de refus caractérisé par le SYCTOM est de 25,5 % (soit -2,9 points vs 2021), une baisse qui reste comparable à celle observée auprès des adhérents du SYCTOM.

En 2022, 63 caractérisations ont été réalisées par le SYCTOM pour qualifier la qualité de la collecte sélective multi-matériaux du territoire.

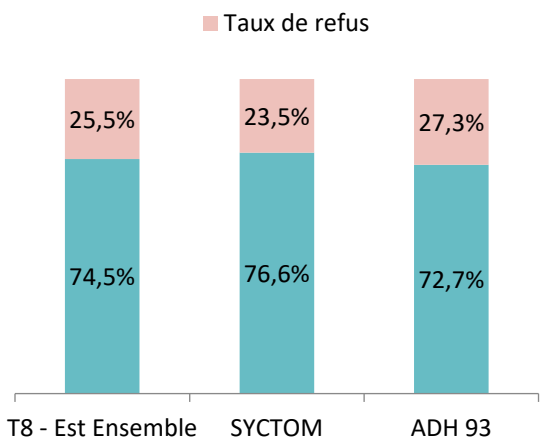


Figure 72 : Qualité du tri des collectes sélectives hors verre



CHIFFRES CLÉS

25,5 % de refus en 2022

Amélioration de la qualité du geste de tri (- 10,2 % par rapport à 2021)

Tableau 24 : Résultats des caractérisations réalisées par le SYCTOM pour l’année 2022

CARACTERISATION EST ENSEMBLE – 2022	
Emballages en carton	38,70 %
Emballages en plastique rigide	9,59 %
Emballages en plastique souple	3,41 %
Emballages en Acier	1,51 %
Emballages liquides alimentaires (ELA)	1,21 %
Emballages en aluminium	0,95 %
Emballages imbriqués	0,25 %
TOTAL EMBALLAGES RECYCLABLES	55,63 %
Papiers	17,21 %
TOTAL CS conforme aux consignes de tri	74,74 %
Verre	1,09%
DEEE	0,48 %
Papiers et cartons détrempés	0,70 %
Autres – assimilables OM	19,67 %
Fines < 65 mm	3,33 %
TOTAL ANOMALIES y compris fines	25,26 %



Tableau 25 : Evolution du taux de refus (matériaux non recyclables) de la CS

Matériaux non recyclables	T8 - Est Ensemble	SYCTOM	ADH 93
2017	22,7%	22,6%	28%
2018	25,3%	24,5%	29,3%
2019	26,3%	24,4%	31,5%
2020	27,2%	24,9%	32%
2021	28,4%	26,5%	31,9%
2022	25,5%	23,5%	27,3%

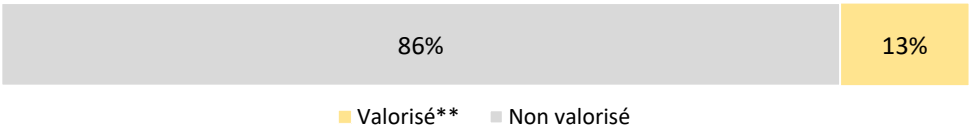
Après une période de cinq années consécutives marquées par une détérioration de la qualité du tri, nous observons une amélioration encourageante. En effet, le pourcentage de refus de tri (matériaux non recyclables) a diminué de 10,2%, passant de 28,4% en 2021 à 25,5% en 2022.

L’amélioration du taux de valorisation de la collecte compense largement la baisse des tonnages collectés (-3,8%). Globalement, les tonnages valorisés de multi-matériaux ont augmenté sur le territoire (9 144t vs 8 330t en 2021).

La valorisation matière

En 2022, la collecte de déchets valorisables (hors gravats) est de 26 989 tonnes, représentant 13,2% des déchets ménagers

produits. Un recul par rapport aux 30 200 tonnes valorisables l’an dernier.



* Emballage Bois, Eco mobilier, Déchets végétaux, Carton, Textile, Biodéchets, DEEE et partie valorisable des déchets du SYCTOM
- Donc hors Dépôts sauvages
** part avec refus CS incluse

Figure 73 : Taux de valorisation des déchets collectés sur le territoire



Figure 74 : Typologie des flux valorisables collectés en 2022 (hors Encombrants)

COÛT DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS



Les dépenses et recettes décrites ci-dessous regroupent l'ensemble des coûts affectables à la compétence gestion des déchets d'Est Ensemble. Sont incluses, en sus du périmètre déchets de la DPVD, les dépenses imputables des services supports :

- Direction des Ressources Humaines (coûts de personnel principalement),
- Direction des Bâtiments,
- Direction des Moyens Généraux,
- Direction des Services Informatiques,
- Direction des Assemblées des Affaires Juridiques.

Tableau 26 : Compte Administratif 2022 (Périmètre DPVD hors activité corbeilles) en € arrondis

	Compte Administratif 2022 Périmètre Déchets* en € arrondis
Dépenses de Fonctionnement	56 095 853€
Dépenses d'Investissement	2 578 005€
Total dépenses	58 673 858€
Recettes de Fonctionnement hors TEOM	1 437 576€
Recette d'Investissement	602 591€
Total recettes	2 040 167€
Coût net compétence (A)	56 633 691€
Recette TEOM (B)	59 844 076€
Rapport (B)/(A)	5,67%

* périmètre DPVD hors activité corbeilles

Si l'année 2022 a été marquée par une forte augmentation des dépenses, elle l'a également été par l'augmentation inédite des recettes (Augmentation des bases fiscales et du taux de TEOM)



Analyse de la répartition des dépenses de fonctionnement par poste de dépense

Tableau 27 : Comparaison des dépenses de fonctionnement par poste entre 2021 et 2022

	Coûts par poste 2021	Coûts par poste 2022	Répartition en % 2022
Charges de structure	1 705 290 €	1 657 294 €	3,02%
Communication	591 847 €	632 338 €	1,15%
Prévention	912 002 €	848 490 €	1,55%
Pré-collecte	1 979 177 €	2 584 197 €	4,71%
Collecte	23 469 347 €	26 945 100 €	49,09%
Transfert/Transport	966 264 €	1 038 105 €	1,89%
Traitement des déchets non dangereux	20 910 854 €	20 290 533 €	36,96%
Tri et conditionnement	543 544 €	555 615 €	1,01%
Compostage	57 233 €	51 705 €	0,09%
Enlèvement et traitement des déchets dangereux	341 158 €	288 971 €	0,53%
Dépenses (prix TTC)	51 476 716 €	54 892 346 €	100,00%

**Données issues de la matrice (provisoire) des coûts. Contrairement au Compte Administratif, cette dernière intègre les amortissements et les factures des prestations réalisées sur l'année. Pour mémoire, le CA intègre les dépenses d'investissement et les dépenses facturées sur l'année. Les périmètres distincts du CA et de la matrice des coûts expliquent les écarts affichés*

Analyse de la répartition des coûts par activité

La répartition des coûts continue de montrer la part prépondérante des coûts appartenant à la compétence collecte (pré-collecte,

transport, collecte) avec 56% des coûts de gestion du périmètre déchets. La répartition des coûts est identique à l'année passée.

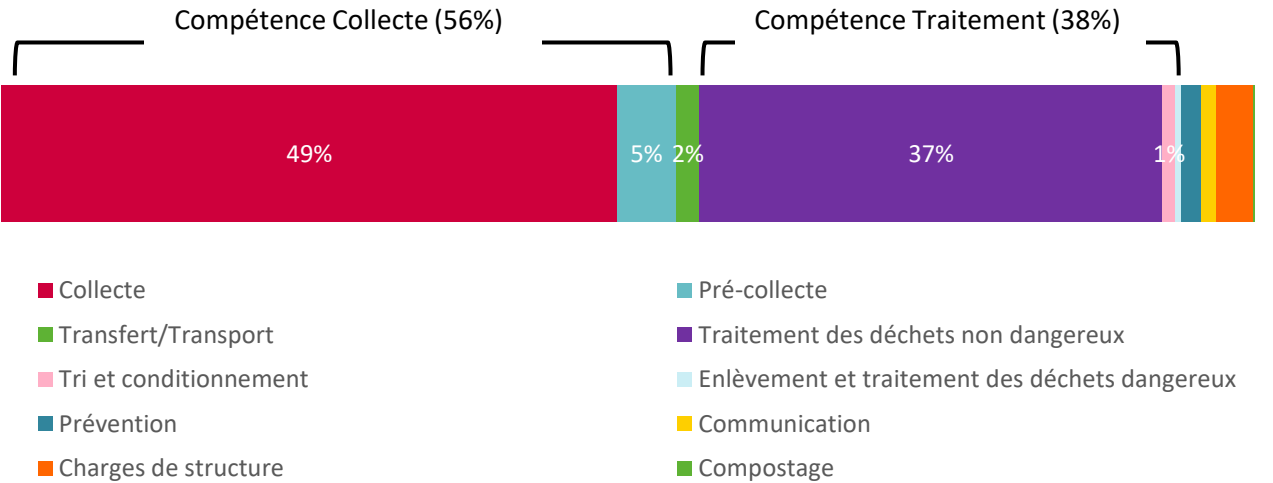


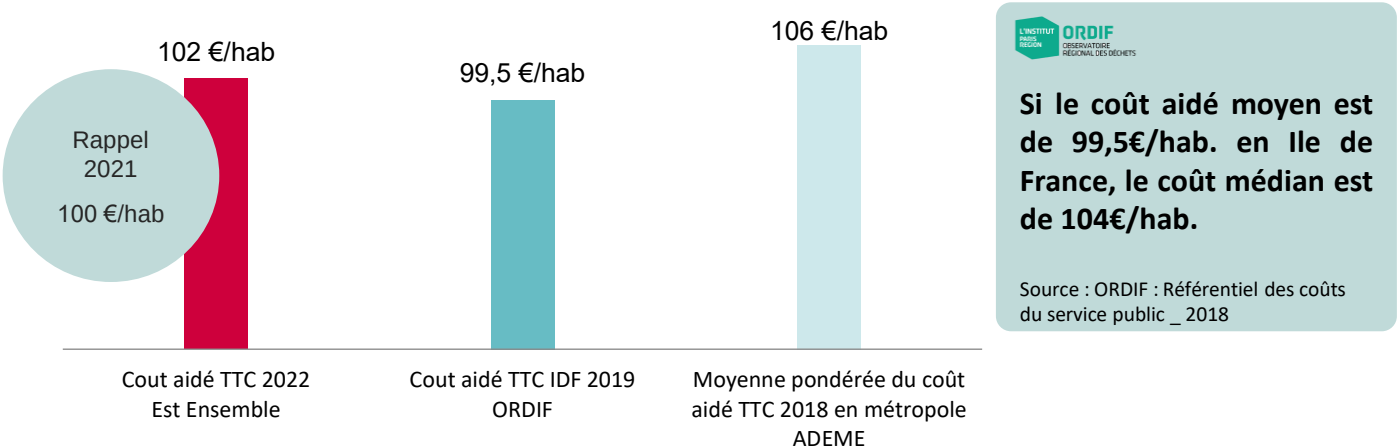
Figure 75 : Répartition des coûts 2022 par activité

Analyse de la répartition des coûts par flux des déchets municipaux hors corbeilles

Tableau 28 : Répartition des coûts par flux de déchets collectés (hors corbeilles)

	Coûts	Part par flux
Ordures Ménagères Résiduelles	29 272 257 €	53,3%
Verre	1 650 005 €	3,0%
RSOM hors verre	4 835 835 €	8,8%
Déchets des déchèteries	4 184 011 €	7,6%
Flux spécifiques	3 586 559 €	6,5%
Dépôts sauvages	8 873 265 €	16,2%
Déchèterie de Paris et du SYCTOM	1 475 189 €	2,7%
Déchets des services municipaux	1 015 225 €	1,8%

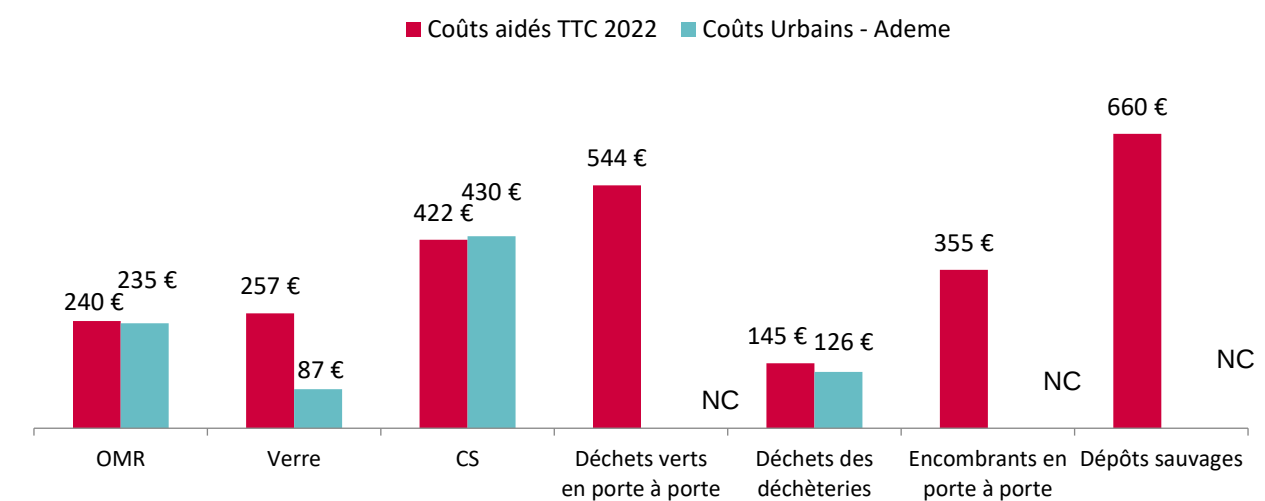
Analyse des coûts de gestion des déchets ménagers par rapport à la population du territoire en 2022



Ce coût comprend les flux d'OMR, de verre, de CS, des déchèteries, des déchets végétaux et des encombrants.

Figure 76 : Coûts de gestion des déchets ménagers par habitant

Analyse des coûts par tonne et type de flux collectés sur Est Ensemble en 2022



*NC : Non communiqué

Figure 77 : Coûts de gestion des déchets ménagers par tonne collectée



Détails des coûts par tonne par flux et mode de collecte sur le territoire en 2022

Tableau 29 : Détails des coûts par flux et par tonne de déchets collectés

Coût aidé TTC	2021	2022
OMR	220 €	240 €
OM en porte à porte	215 €	232 €
OM en point d'apport volontaire (hors pneumatique)	228 €	270 €
OM en point d'apport volontaire pneumatique	684 €	831 €
Verre	221 €	257 €
Verre en porte à porte	391 €	443 €
Verre en apport volontaire	128 €	155 €
RSOM hors verre	359 €	422 €
Collecte Sélective en porte à porte	335 €	385 €
Collecte sélective en point d'apport volontaire (hors pneu)	549 €	828 €
Collecte sélective en point d'apport volontaire pneumatique	680 €	907 €
Déchets des déchèteries	131 €	145 €
Déchèteries fixes	128 €	139 €
Déchèteries mobiles	907 €	2131 €
Flux spécifiques	280 €	328 €
Déchets verts en porte à porte	433 €	544 €
Encombrants	296 €	355 €
Dépôts Sauvages	612 €	660 €

Au global, nos coûts augmentent et cela est expliqué par une baisse de tonnages parallèle d'une augmentation des couts.

Ce phénomène est d'autant plus marqué sur les déchèteries. La mise en place du nouveau marché d'exploitation des déchèteries (nouveaux prix) d'une part et la très forte baisse des tonnages d'autre part ont fortement impacté les coûts à la tonne.

L'année 2022 a fortement été marquée par l'inflation des prix qui s'est traduit par une augmentation très nette des coûts des matières premières (plastique, papier, acier, carburants...).

Si, de manière générale, les coûts de traitement ont augmenté de 3 %, les coûts de collecte ont quant à eux augmenté de 6 % par rapport à 2021.

Les coûts des fournitures et de la maintenance du matériel de pré-collecte (bornes d'apport volontaire ou bacs roulants) sont en hausse de 10 à 13 %, les prix des sacs de déchets végétaux ont augmenté de plus de 25 %.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'année 2022 a été le témoin d'une réduction significative de la quantité de déchets produits, ce qui s'inscrit en parfaite adéquation avec la mise en œuvre réussie de trois mesures structurelles du Plan Zéro Déchet d'Est-Ensemble.

Grâce au déploiement du plan d'amélioration de la collecte des Dépôts Sauvages, à l'extension du périmètre de la Redevance Spéciale et au démarrage du Plan de Communication, notre engagement envers un avenir plus propre et durable est devenu une réalité tangible.

Cependant, ce n'est là qu'un premier pas dans notre démarche. En 2023, nous pouvons d'ores et déjà affirmer avec certitude que la continuité du Plan Zéro Déchet sera assurée. Les initiatives lancées en 2022, notamment la préparation du nouveau marché de la collecte et les travaux pour la nouvelle déchetterie de Montreuil, seront concrétisées au cours de cette année.

Ces mesures concrètes visent à améliorer le service que nous offrons à nos usagers au sein d'Est Ensemble, tout en répondant à l'ambition environnementale de nos élus locaux.

Ainsi, 2023 marquera une étape cruciale dans notre engagement envers la réduction des déchets et la préservation de notre environnement. En poursuivant sur cette voie, nous contribuerons à un avenir plus propre et plus durable pour les générations futures, tout en démontrant notre détermination à transformer nos objectifs en actions concrètes.



ADEME	: Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
CAEE	: Communauté d'agglomération Est Ensemble
C1	: Collecte 1 fois par semaine
C2	: Collecte 2 fois par semaine
CS	: Collecte sélective
VERRE	: Emballages en Verre Recyclable
CET	: Centre d'Enfouissement Technique
DAE	: Déchets d'Activités Economiques (déchets assimilables aux déchets ménagers)
DD	: Déchets Dangereux (anciennement DMS : Déchets ménagers spéciaux)
DEA	: Déchets d'Eléments d'Ameublement
DS	: Dépôts Sauvages
DEEE	: Déchets d'équipements électriques et électroniques
DV	: Déchets Végétaux
ELA	: Emballages Liquides Alimentaires
EPCI	: Etablissement Public de Coopération Intercommunale
EPTEE	: Etablissement Public Territorial Est Ensemble
EVR	: Emballages en Verre Recyclables
ISDD	: Installation de stockage de déchets dangereux
ISDI	: Installations de stockage des déchets inertes
ISDND	: Installation de stockage de déchets non dangereux
MMP	: Emballages papier/plastique et Papiers journaux, magazines, prospectus, écrits....
OE	: Objets Encombrants
OMR	: Ordures Ménagères Résiduelles
PàP	: Collecte en Porte-à-porte
PAV	: Points d'Apports Volontaires (PAVA pour aériens et PAVE pour enterrés)
PLPD	: Programme local de prévention des déchets
RS	: Redevance Spéciale
RSOM (HV)	: Recyclable secs des ordures ménagères (Hors Verre)
SYCTOM	: Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères
TLC	: Textiles, Linges de maison et Chaussures
TEOM	: Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

ANNEXE 2 : EVOLUTION DU PARC DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

Tableau 30 : Installation et remplacement de points d'apport volontaire (PAVA/PAVE)

	Installation			Total Installation	Suppression
	OM	CS	V		Verre
Bagnolet	7	7	3	17	
Pantin	1	1	1	3	
Bobigny	2	2	1	5	3
Bondy	2			2	
Les Lilas					1
Le Pré Saint-Gervais					1
Montreuil	4	2	4	10	
Noisy-le-Sec	2	2	1	5	
Est Ensemble	18	14	10	42	5

Tableau 31 : Répartition du nombre de points d'apport volontaire (PAVA/PAVE) par ville

Villes	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Bagnolet	50	56	56	60	62	62	77	89	126	142	158	161	178
Bobigny	4	4	4	4	4	9	48	77	84	84	84	81	83
Bondy	31	45	95	119	145	155	173	195	207	207	207	219	221
Le Pré Saint-Gervais	35	35	35	35	35	35	35	33	32	31	32	32	31
Les Lilas	25	25	25	25	25	25	25	23	24	45	45	45	44
Montreuil	352	356	370	386	396	400	404	394	405	428	438	447	457
Noisy-le-Sec	46	46	46	46	46	45	137	151	156	157	162	162	167
Est Ensemble	543	567	631	675	713	731	899	962	1034	1094	1126	1147	1181

Tableau 32 : Nombre de bornes destinées à la collecte des textiles

Villes	Espace public	Espace privé	Total	Ratio/hab.
Bagnolet	30	2	32	0,9
Bobigny	10	2	12	0,2
Bondy	10	1	11	0,2
Le Pré Saint-Gervais	0	0	0	0,0
Les Lilas	0	3	3	0,1
Montreuil	9	11	20	0,2
Noisy-le-Sec	14	1	15	0,3
Pantin	27	4	31	0,5
Romainville	0	2	2	0,1
Est Ensemble	100	26	126	0,3

La déchèterie une solution pour évacuer ses déchets encombrants et dangereux

Les déchèteries offrent des solutions pour les déchets non collectés par les services de ramassage en porte-à-porte. Elles permettent ainsi de recycler et valoriser nos déchets.

Les dépôts sauvages de déchets sur la voie publique (y compris devant la déchèterie) sont une infraction passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 3 000 € !

Deux solutions complémentaires : • la déchèterie mobile

La déchèterie mobile est un service de proximité assuré par Est Ensemble en partenariat avec les villes. Cette installation ponctuelle permet une collecte des déchets au sein même des quartiers.

• le camion du Service Planète

Une collecte des déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, aérosols, batteries usagées...) est également proposée par le «Service Planète». Le camion Planète stationne dans toutes les villes de l'agglomération, à l'exception de Bondy et Montreuil, à des horaires fixes et réguliers.

Retrouvez les dates, horaires et emplacements des prochaines déchèteries mobiles et du Service Planète sur est-ensemble.fr.

Un geste pour l'environnement

Les déchets déposés en déchèterie fixes et mobiles sont valorisés, recyclés ou à défaut traités pour minimiser leur impact sur l'environnement.

Guide pratique des déchèteries

Déchèterie de Montreuil
127, rue Pierre de Montreuil

Lundi - vendredi : 12h30 à 19h
Samedi : 10h à 19h
Dimanche et jours fériés : 9h à 13h

Déchèterie de Bondy
85, avenue du 14 juillet

Lundi - samedi : 9h30 à 12h - 14h à 19h
Dimanche : 9h30 à 12h30
Jours fériés : horaires inchangés

Fermeture de ces deux déchèteries les 1^{er} janvier et 1^{er} mai

Déchèterie de Romainville
62, rue Anatole France

Horaires d'été : 1^{er} octobre au 31 avril
Du lundi au samedi : 8h à 19h45

Horaires d'hiver : 2 mai au 30 septembre
Du lundi au samedi : 8h à 20h45

Horaires des dimanches et jours fériés : 8h à 15h45

Fermeture le 1^{er} mai

Infos déchets
0 805 055 055
1^{er} geste depuis un appareil ou mobile

Un service gratuit réservé aux particuliers

L'accès aux déchèteries gérées par Est Ensemble, entièrement gratuit, est réservé aux particuliers résidant sur les communes d'Est Ensemble : Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville.

La déchèterie du Syctom à Romainville est ouverte à tous les particuliers habitant l'une de ses 84 communes adhérentes.

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de la carte grise du véhicule, ils vous seront demandés.

Les professionnels doivent se diriger vers des déchèteries spécialisées. Plus d'informations en appelant le numéro Infos déchets : **0 805 055 055**.

Accès et règlement

L'accès est limité aux véhicules **< 1,90 m de hauteur et < 3,5 t** (sauf dérogation pour les déchèteries de Bondy et Montreuil).

L'apport de déchets est limité à **2m³** par jour et par foyer.

L'accès d'un usager à la déchèterie et l'admission des déchets sont du seul ressort des agents d'Est Ensemble ou du Syctom.

Accès des associations

Les associations peuvent formuler une demande d'accès en déchèterie par courrier à Est Ensemble pour les déchèteries de Bondy et Montreuil et au Syctom pour la déchèterie de Romainville. Pour connaître tous les éléments à indiquer dans ce courrier, consultez est-ensemble.fr/decheteries.

Pour quels déchets ?

sont autorisés les déchets suivants :

- Déchets d'ameublement (matelas, sommiers...)
- Déchets de bricolage / Gravats / Terre / Plâtre / Vitre
- Déchets des Jardins / Bois de taille
- Bois / Cartons / Verre
- Emballages plastiques / Papier
- Huiles usagées / leurs bidons
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (DSE)
- Métaux
- Déchets ménagers spéciaux (DMS) dans leur contenant d'origine tels que : peintures, solvants, acides et bases, aérosols non vidés, produits d'entretien, produits phytosanitaires, néons, ampoules à économie d'énergie, piles et batteries.

Ne sont pas acceptés :

- Déchets des professionnels
- Ordures ménagères
- Boue / matières de vidanges
- Textiles
- Déchets de soins (seringues...)
- Produits explosifs ou radioactifs
- Plastiques agricoles
- Invendus de marché (légumes, fruits)
- Déchets amiantés / Pneus jantés
- Bouteilles de gaz vides ou pleines / extincteurs
- Cadavres d'animaux

La déchèterie de Romainville : cas particuliers

Les déchets acceptés par la déchèterie de Romainville sont : les mêmes que dans les déchèteries communales (ci-contre), **sauf les déchets suivants qui sont refusés :**

- Luminaires
- Pneumatiques
- Produits phytosanitaires
- Tubes néon + ampoules à économie d'énergie

Peinture, solvant, colle et vernis sont acceptés mais en quantité limitée.

Pour la déchèterie de Romainville, l'accès est limité à :

- 1 passage par jour pour les véhicules utilitaires ou avec remorque
- 2 passages par jour pour un véhicule léger.

Déchet-tri :

Pour mieux valoriser vos déchets, pensez à les trier avant de vous présenter à la déchèterie. Par exemple, lors de travaux, vous pouvez séparer le gravas du plâtre, des déchets d'ameublement ou du bris de vitres. Cela permettra de mettre **chaque type de déchets** dans des **bennes dédiées** au lieu de jeter l'ensemble dans le « tout venant ».

Par ce simple geste, vous contribuez au respect de l'environnement.

Retrouvez le règlement intérieur des déchèteries de Bondy et de Montreuil sur le site Internet d'Est Ensemble :

est-ensemble.fr/decheteries

et le règlement intérieur de la déchèterie de Romainville sur le site Internet du Syctom : syctom-paris.fr

Tableau 33 : Destination et mode de traitement par flux

FLUX DE DECHETS COLLECTES	GESTION DE LA FILIERE	DESTINATION DES DECHETS	MODE DE TRAITEMENT
Déchets collectés en PAP- PAV			
Ordures Ménagères Résiduelles	Installation SYCTOM	Centre de transfert de Romainville	Valorisation énergétique (incinération) ou stockage (enfouissement)
Multi-Matériaux et Papiers	Installation SYCTOM	Centre de tri de Romainville	Tri puis valorisation matière
Emballages en Verre Recyclables	Contrat Est Ensemble	Centre de transfert de SUEZ à Pantin ou MINERIS PATE à Villeparisis	Valorisation matière
Objets encombrants	Contrat SYCTOM	SUEZ Pantin.- 93 PAPREC la Courneuve - 93	Tri puis valorisation matière ou stockage (enfouissement)
Déchets d'Amiantes	Contrat EST Ensemble	Picheta à Saint-Martin Dutertre	ISDI
Dépôts sauvages	Contrat SYCTOM	Derichebourg à Noisy-le-Sec ou Paprec à la Courneuve	Tri puis valorisation matière ou stockage (enfouissement)
Déchets végétaux hors déchèterie	Contrat EST Ensemble	Compostage CVE à Chalifert ou PSL Mitry-Compans ou Bioviva Roissy - Le Relais 75 à Pantin	Compostage
Textiles	Hors Contrat	- Le Relais Nord Est-IdF à Bobigny, Noisy, Montreuil, Bondy - Eco-textile à Bagnolet	Tri puis valorisation matière
Déchets collectés en Déchèteries			
Tout venant	Contrat SYCTOM	Derichebourg à Noisy-le-Sec	Tri du bois/carton/ferraille puis enfouissement
Pneus	Contrat Est Ensemble	REP Quincy-Voisins	Valorisation matière
Carton	Installation SYCTOM	Centre de tri Romainville	Valorisation matière
Déchets végétaux	Contrat Est Ensemble	Centre de compostage TEVA La Queue en Brie	Compostage
Gravats	Contrat Est Ensemble	SLB à Neuilly Plaisance	Valorisation/Remblai
Bois	Contrat Est Ensemble	SUEZ Pantin	Valorisation matière
Eco Mobilier	Contrat Est Ensemble	Filière REP*	Valorisation matière
D3E	Contrat Est Ensemble	Filière REP*	Valorisation matière
Déchets dangereux	Contrat Est Ensemble	CHIMIREC Dugny	Traitement spécifique

*Eco-organisme organisationnel – REP : Responsabilité Elargie des Producteurs

Tableau 34 : Liste des porteurs de projets retenus dans le cadre de l'appel à projets 2021 (projets en cours)

Structures 2021	Thématiques	Montants alloués (€)
Sens de l'humus (compostage)	Compostage	20 000,0 €
Sens de l'humus (jardin)	Compostage	1 000,0 €
2M Solidaire	Eco-consommation	7 000,0 €
Alchimistes	Compostage	11 492,0 €
ALRA	Divers (prévention et Tri)	15 200,0 €
AlTrimenti	Gaspillage alimentaire	30 000,0 €
Au fil de l'eau	Propreté	9 000,0 €
Biocycle	Gaspillage alimentaire	30 000,0 €
Collecteam - REFER	Réemploi	5 100,0 €
Collecteam - La Grande Ourcq	Réemploi	9 060,0 €
Collecteam - La Collecterie	Réemploi	14 880,0 €
Collecteam - La Fabric'a	Réemploi	9 360,0 €
Collecteam - Temps Libre/Recyclerie de la Noue	Réemploi	10 440,0 €
Collecteam - Emmaüs coup de main	Réemploi	10 080,0 €
Collecteam - Pik Pik Environnement	Réemploi	3 600,0 €
Collecteam - Amélior	Réemploi	8 640,0 €
Curiosités (les)	Tri	15 379,0 €
Ecobul	Divers (prévention et Tri)	7 783,0 €
E-graine	Divers (prévention et Tri)	12 575,0 €
Fab lab La verrière	Réemploi	15 000,0 €
Lemon Tri	Tri	14 896,0 €
Oazart	Eco-consommation	17 111,0 €
Observatoire du partage	Réemploi	64 640,0 €
Petits Débrouillards	Divers (prévention et Tri)	17 000,0 €
Re-belle	Gaspillage alimentaire	12 000,0 €
Récolte Urbaine	Gaspillage alimentaire	28 000,0 €
Réseau Ethique	Eco-consommation	12 000,0 €
SAUGE	Gaspillage alimentaire	15 610,0 €
Terravox	Propreté	28 816,0 €
Voix Publiques	Tri	53 280,0 €
Zéro Waste Paris	Prévention	12 029,0 €

Tableau 35 : Liste des porteurs de projets retenus dans le cadre de l'appel à projets 2022

Structures 2022	Thématiques	Montants alloués (€)
Baluchon	Éco-consommation	25 000,0 €
CLEME	Compostage	8 250,0 €
Cyclofficine de Pantin	Réemploi	15 000,0 €
Dans ma petite cuisine	Gaspillage alimentaire	10 000,0 €
Ecologie au Pré	Réemploi	3 150,0 €
E-graine	Tri	27 500,0 €
Fourmis Vertes	Multi thematique	15 350,0 €
Koshka Luna	Multi thematique	39 600,0 €
La Collecterie	Réemploi	19 000,0 €
La Facto	Multi thematique	11 600,0 €
La Grande Ourcq	Réemploi	37 474,0 €
La Préception	Réemploi	4 690,0 €
Label Emmaus	Réemploi	20 000,0 €
Les Curiosités	Tri	4 860,0 €
Neptune	Réemploi	25 000,0 €
Observatoire du partage	Réemploi	9 000,0 €
Oh Cyclo	Réemploi	17 250,0 €
Pandobac	Éco-consommation	18 000,0 €
PPV93	Multi thematique	5 000,0 €
Pulsart	Multi thematique	3 800,0 €
Récolte Urbaine	Gaspillage alimentaire	18 000,0 €
Recyclerie de la Noue	Réemploi	44 860,0 €
Sens de l'humus (anti-gaspi)	Gaspillage alimentaire	11 000,0 €
Sens de l'humus (pavillon de compostage)	Compostage	14 000,0 €
Vesto	Réemploi	25 000,0 €
Zero Waste Paris	Éco-consommation	10 673,0 €

ANNEXE 6 : ÉVOLUTIONS DES TONNAGES ET RATIOS/HABITANT

Tableau 36 : Evolution des tonnages et des ratios de production/hab. des déchets ménagers et des tas sauvages sur le territoire

	2018	2019	2020	2021	2022	Evol n-1
Population Insee	415 438 hab.	418 239 hab.	424 430 hab.	427 949 hab.	433 037 hab.	1,19%
Déchets ménagers et assimilés* + DS	181 079	184 930	189 957	200 686	187 596	-6,52%
Ratio de production (Kg/hab.)	435,9 kg/hab.	442,2 kg/hab.	447,6 kg/hab.	468,9 kg/hab.	433,2 kg/hab.	-7,62%

**Ordures ménagère résiduelles, collecte sélective hors verre, verre, objets encombrants et déchèterie Est Ensemble*

Tableau 37 : Evolution des ratios de production/hab. des déchets ménagers et des tas sauvages sur le territoire

TYPE DE FLUX	Ratio de production 2021	Ratio de production 2022	Ecart	Evol n-1
Population	427 949	433 037	5 088	1,19%
Ordures ménagères résiduelles	295,4 kg/hab.	280,4 kg/hab.	-15 kg	-5,11%
Multi-Matériaux	27,2 kg/hab.	25,8 kg/hab.	-1 kg	-4,96%
Verre	13,7 kg/hab.	12,7 kg/hab.	-1 kg	-7,58%
Encombrants	22,6 kg/hab.	18,4 kg/hab.	-4 kg	-18,37%
Déchets verts PAP	3 kg/hab.	2,5 kg/hab.	-1 kg	-16,67%
Dépôts Sauvages	24,1 kg/hab.	30,9 kg/hab.	7 kg	28,03%

Tableau 38 : Evolution des tonnages collectés dans les déchèteries fixes gérées par Est ensemble (hors SYCTOM)

Flux de déchets acceptés par les déchèteries de Bondy et Montreuil	2018	2019	2020	2021	2022	Evol n-1
Tout venant	12 571 t.	12 399 t.	14 679 t.	18 916 t.	12 806 t.	-32,3%
Pneus	28 t.	31 t.	28 t.	40 t.	67 t.	66,2%
Carton	91 t.	120	94 t.	138 t.	118 t.	-14,8%
Déchets végétaux	381 t.	519 t.	387 t.	512 t.	501 t.	-2,0%
Gravats	9 731 t.	9 742 t.	9 163 t.	13 457 t.	12 275 t.	-8,8%
Bois	1 752 t.	1 735 t.	1 894 t.	2 745 t.	1 080 t.	-60,7%
Eco Mobilier	788 t.	890 t.	213 t.	678 t.	1 126 t.	66,0%
DEEE	156 t.	153 t.	144 t.	132 t.	115 t.	-13,2%
Déchets dangereux	48 t.	45 t.	42 t.	46 t.	161 t.	252,9%
TOTAL DECHETERIES	25 544 t.	25 632 t.	26 642 t.	36 664 t.	28 247 t.	-23,0%